

Le Mag



D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC



Janvier
2022

n°6



INFOS ——— ——— PRATIQUE

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 8h30 - 12h
- Mercredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h
- Jeudi : 8h30 - 12h
- Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h

Coordonnées :

Mairie d'Arpaillargues et Aureilhac
Place Mendès France
30700 Arpaillargues et Aureilhac
Téléphone : 04.66.22.10.14
contact@arpaillargues-aureilhac.fr
www.arpaillargues-aureilhac.fr

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Suite au déménagement de la bibliothèque, les horaires sont en cours de modification.

PERMANENCES DES ÉLUS

Maire : Gérard DAUTREPPE

- ◆ Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h sans rendez-vous
- ◆ Les autres jours sur rendez-vous.

Les autres élus vous recevront également sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Henri LIMOUSIN : Finances et Communication

Danièle LEMAHIEU : Culture

Samuel ACCABAT : Urbanisme

Valérie JACOB : Vie scolaire et social

Bernard MOLOT : Environnement et Travaux

Lucrèce BARTHELEMY : Associations et Seniors



AVANT-PROPOS

Déjà le numéro 6 de votre journal municipal « LE MAG ». Depuis la mise en place de la nouvelle municipalité, trimestriellement, l'édition papier occupe toujours une place de choix dans les relations entre les élus et les habitants de la commune. Ce journal permet d'expliquer l'activité de la commune en étant le plus proche possible du terrain. L'objectif prioritaire présenté lors de la campagne électorale des municipales était de sortir du bureau et de renforcer la communication de proximité, mais sans compter forcément sur les réseaux sociaux, dont la place n'est pas encore réellement identifiée sur la commune. Le rétablissement des contacts directs avec les habitants par les élus a été le travail de base de cette première année de mandat en termes de communication et, avec les sup-

ports numériques ou les panneaux d'affichage des quartiers, nous avons choisi de rendre compte des choix de l'équipe en place, d'apporter des informations pratiques sur les services aux usagers et de contribuer à l'animation et au développement local.

Aujourd'hui la communication est une mission transversale essentielle au fonctionnement de votre commune, pour d'une part promouvoir les actions et projets, développer l'image de la ville, organiser les relations avec la presse locale ou régionale, et son développement est réalisé en essayant de maintenir le budget. Ainsi par rapport à l'an dernier, notre journal a perdu deux annonceurs mais en parallèle 4 nouveaux soutiens sont venus rejoindre le panel de nos habitués, que nous

remercions une nouvelle fois pour leur fidélité et leur engagement.

Certains d'entre vous échangent avec les élus via le site internet et plus que jamais nous incitons les lecteurs à nous faire remonter leur avis sur ce journal ou sur d'autres supports mis à votre disposition.

Vous trouverez dans les pages intérieures plusieurs rubriques habituelles, d'autres plus innovantes, la gestion de la rédaction et la mise en page de ce journal restant réalisées en interne.

Bonne lecture à toutes et à tous

L'adjoint à la communication



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3	LA VIE SCOLAIRE	20
EDITO DU MAIRE	4	RECENSEMENT	22
DU COTE DES FINANCES	5	VILLE PRUDENTE	23
COMPTE ADMINISTRATIF	7	CALENDRIER ELECTORAL	24
BILAN ENERGETIQUE	8	DANS LE RETRO	25
UN REGARD SUR L'EAU	9	EXPRESSION DES ELUS	26
L'ENVIRONNEMENT	10	COMPTE-RENDUS	27
L'URBANISME	11	LA VIE ASSOCIATIVE	28
LES TRAVAUX	12	DU NOUVEAU AU VILLAGE	40
MANIFESTATIONS 2021	16	ETAT CIVIL	42

ÉDITO DU MAIRE

Chers habitantes et habitants d'Arpaillargues et Aureilhac,

Une nouvelle fois la fin d'année a été rythmée par des annulations de programmations de festivités. C'est un constat mais je retiens de l'année écoulée ce magnifique élan de solidarité qui s'est manifesté dans notre commune. C'est l'occasion de revenir à travers les pages de ce MAG, sur les événements marquants de 2021, ce sont souvent des signes très positifs, porteurs d'espoir. C'est avec ces plus que nous devons avancer en 2022 sur des questions essentielles comme l'aménagement de la commune, la solidarité, la mobilité, sans esprit partisan.

Durant la période estivale les animations proposées par la ville ont été appréciées. Ces rendez-vous ont permis à tous de se retrouver, d'échanger, et de partager des temps festifs, artistiques ou musicaux.

La rentrée scolaire s'est effectuée il y a quelques mois, entraînant l'ombre de la Covid qui plane sur elle avec des enseignants et des enfants masqués. Malgré ces situations perturbantes, je souhaiterais vous parler de notre école Françoise DOLTO. Cette institution fondamentale pour notre commune doit toujours être défendue et toujours servie. Avec mon équipe, nous sommes donc très attentifs à être aux côtés de la communauté éducative, dans le respect des compétences propres à chacun. Ainsi, il est de notre devoir d'élus d'offrir aux élèves et aux enseignants des conditions de travail de qualité favorisant l'épanouissement et la réussite de chacun. Une part importante de notre budget est consacrée chaque année à ce secteur.

Sur la commune, le permis d'aménager du lotissement de Font Clarette a été validé en décembre. En amont, une forte démarche de concertation participative avait été mise en œuvre. Tous les habitants du village, élus, associations, propriétaires terriens, étaient invités à exprimer leurs attentes, leurs besoins, leurs objections sur ce programme lancé il y a déjà près de 6 ans. L'objectif était de définir des pistes d'évolution du programme initial, les ambitions de chacun. En amont également, pour les élus en charge de ce dossier, le travail administratif a été très important.

En cette période de vœux il est bien normal de parler d'avenir avec les projets pour notre commune, projets présentés lors de la dernière campagne des élections municipales. Ainsi depuis plusieurs semaines, notre réflexion est portée vers l'aménagement du parc municipal ainsi que vers l'installation à moyen termes d'une maison pour les seniors valides du village. Plusieurs échanges entre adjoints ou avec les membres des commissions municipales ou extra-municipales ont déjà permis d'établir une base de travail.

Même résumée en quelques projets, l'année 2022 sera riche et pleine, avec ces projets structurants et innovants, importants pour ARPAILLARGUES, mais vos élus poursuivent leur travail pour améliorer, au quotidien la vie du village.

En termes de travaux structurants, le chantier de la RD622 (chemin de la gare) suit son cours malgré le

retard de certaines entreprises dans leurs programmations. Courant le premier trimestre 2022, la sécurisation du carrefour de la Mairie par le département ainsi que la réfection de la place Mendès France permettront de sécuriser et d'embellir ce point stratégique de notre village.

Dans quelques semaines nous allons procéder au vote du budget de la commune avec un souci d'aller vers une société plus économe en matière d'énergie et également plus respectueuse de l'environnement.

Vous trouverez dans les pages suivantes des détails plus précis avec plusieurs pages consacrées aux finances de la commune.

Cette commune que nous aimons doit être un lieu de réconfort et l'équipe municipale va poursuivre son action avec détermination.

Je vous souhaite, en mon nom et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, une excellente année 2022. Qu'elle soit pour vous l'année de la réussite de vos vœux les plus chers.

Avec mon dévouement,
Votre Maire,

Gérard DAUTREPPE

Maire de la commune d'Arpaillargues et Aureilhac

Vice-président Communauté de communes Pays d'Uzès



DU CÔTÉ DES FINANCES

Regards sur le budget

Si depuis 2010, l'indice des prix des dépenses communales suivait sensiblement l'évolution de l'inflation supportée par les ménages, l'accélération enregistrée depuis 1 an est désormais presque trois fois supérieure à celle enregistrée par les consommateurs. (1.12% contre 0.42% à fin juin 2021).

C'est dire les effets de la crise sanitaire et de la crise économique et nul doute que cela devrait se poursuivre dans les mois à venir, l'activité se traduisant depuis l'été par des augmentations de prix marquées dans certains secteurs, en particulier s'agissant de l'énergie. A tout ceci s'ajoutent également des incertitudes réglementaires.

Cette rapide constatation permet

d'analyser l'impact de cette crise sur les équilibres financiers de la commune, ce qui rend cette première année de mandat inédite par comparaison aux années précédentes. En résumé la mairie a enregistré des dépenses de fonctionnement supplémentaires pour faire face à des besoins spécifiques pendant la crise qui, ajoutés aux recettes de fonctionnement et d'investissement, en net recul sur la période, modifient les prévisions antérieures.

A l'heure actuelle des incertitudes pèsent sur les ressources nécessaires à l'investissement et ce manque de visibilité à court et à moyen terme perturbe avant d'engager des projets et d'évaluer dans les dispositifs prévisionnels les ressources nécessaires aux

dépenses.

Ainsi à l'heure de préparer le budget 2022, influencé par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique, la nécessité de « verdir » les finances locales est un impératif. (Investissements autour de la rénovation thermique, de la mobilité par exemple). L'aménagement du rondpoint de la mairie principalement conçu pour sécuriser cette intersection et faciliter la giration des bus scolaires, sera complémentaire à l'aménagement plus global de l'ensemble de cette place. Enfin, le financement de la nouvelle image pour l'entrée sur ARPAILLARGUES par la R622 en venant de BLAUZAC, sera l'un des points importants du budget 2022.

L'analyse des équilibres financiers fondamentaux depuis 2018, permet de ressortir les grandes tendances en matière de la politique financière menée par la commune.

Le premier enseignement démontre la rigueur mise en place depuis plusieurs années sur les dépenses de fonctionnement avec à chaque exercice un renforcement des possibilités d'autofinancer des investissements.

Le second point positif est que malgré le maintien constant et relativement bas des taux d'impo-

sition, le produit des impôts locaux reste au-dessus des normales nationales. A l'inverse, notre attribution en dotation globale de fonctionnement (dotations ou participations) reste en deçà des normes constatées.

Le budget d'investissement reste contrasté avec par exemple une réalisation de 49.7% seulement du budget primitif en 2020. La lourdeur administrative et le retard pris dans l'octroi des subventions expliquent en grande partie ce résultat. On peut simplement prendre pour exemple la réfection de la R622 dont on trouve trace

dans la délibération du conseil municipal de juillet 2014, et qui sera achevée en 2022. Pour 2020 et 2021, la crise sanitaire a amplifié ces retards mais

Le budget assainissement démontre des choix antérieurs intéressants avec le taux le plus bas possible (1€ par m³) du traitement des eaux usées pour les usagers. En dessous de ce prix, l'agence de l'eau abandonne plusieurs versements de subventions. Comme la nouvelle équipe municipale s'y était engagée, ce taux restera à ce niveau.



ETAT DE LA DETTE DE LA COMMUNE

La dette est constituée du capital restant dû en fin d'exercice de chacun des emprunts souscrits, que la commune doit rembourser aux établissements financiers.

Trois principaux ratios permettent de mesurer cette dette :

- 1) **Encours total de la dette/ hab en €.** Ce ratio permet de faire des comparaisons avec la moyenne des villes de la strate (villes de 500 à 1999 hab pour ARPAILLARGUES).
- 2) **Encours total de la dette / Produits CAF** (appelé également ratio d'endettement ou de surendettement). Il mesure le poids de la dette par rapport à la richesse de la commune .Il se mesure en %. Il se compare également avec les villes de la strate.
- 3) **Encours total de la dette / CAF brute,** (appelé également ratio de désendettement). Cet indicateur permet de mesurer la capacité de la commune à assurer le service de sa dette. Il se mesure en nombre d'années et lui aussi se compare aux autres villes de la strate.

Pour rappel la Capacité d'autofinancement (CAF) représente la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de la commune. Cette CAF tient compte des charges financières (intérêts des emprunts) de la commune.

Au 1^{er} janvier 2021, la dette de la commune sur le budget principal s'élève à 723 058 €, auquel s'ajoutent 161 328 € d'endettement sur le budget assainissement.

Les ratios de comparaison ne sont établis que sur le seul budget principal. L'établissement du ratio (1) par habitant pour ARPAILLARGUES s'élevait à 828 € en 2019, puis à 759 € en 2020 et enfin à 697 € en 2021. Pendant cette période, l'endettement par habitant des villes de la strate est resté plutôt stable entre 615 € en 2019 et 600 € en 2021.

Le second ratio de comparaison par rapport à la CAF nette, évolue lui aussi favorablement car en 2018 et 2019 ce ratio était très supérieur à 100 %, c'est-à-dire que la dette représentait à cette période plus d'une année de budget de fonctionnement. Aujourd'hui ce ratio est revenu dans des limites plus acceptables et se situe en 2021 à 93% . Il se rapprochera en 2022 des valeurs des villes de la strate (77%).

Le 3eme ratio mesure la dette par rapport à la CAF nette. La moyenne des villes de la strate pour rembourser leur dette est relativement constante et se situe à 3 années et demie. A ARPAILLARGUES ce ratio extériorisait 5 années et demi en 2019, puis 4 années et demie en 2020, et est désormais proche des normes de la strate.

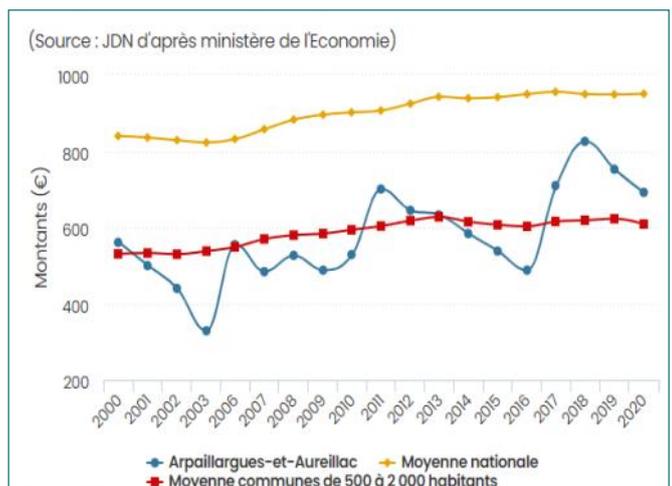
Ce constat sur l'état de la dette n'est pas l'occasion de remettre en cause les choix qui ont été faits par les équipes municipales précédentes. Cela permet surtout d'avoir une idée très précise au moment d'appréhender les futurs investissements, dont le financement de la route R622, qui va prochainement venir à l'ordre du jour. Comme toutes les statistiques elles peuvent se commenter de différentes façons, avec en particulier les revenus que plusieurs investissements rapportent à la commune, sans que cela ne soit comptabilisé dans les lignes.

L'adjoint aux finances

Evolution de la dette de la commune en €

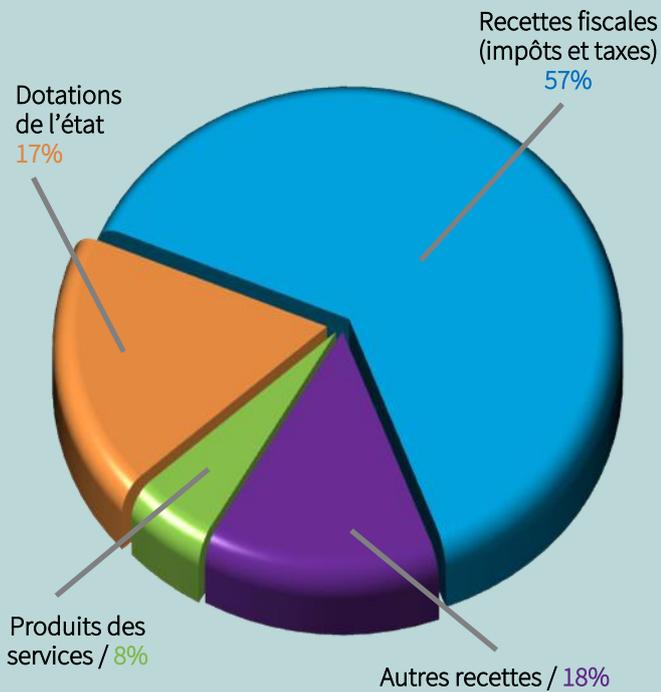


Evolution de la dette de la commune par habitant en €

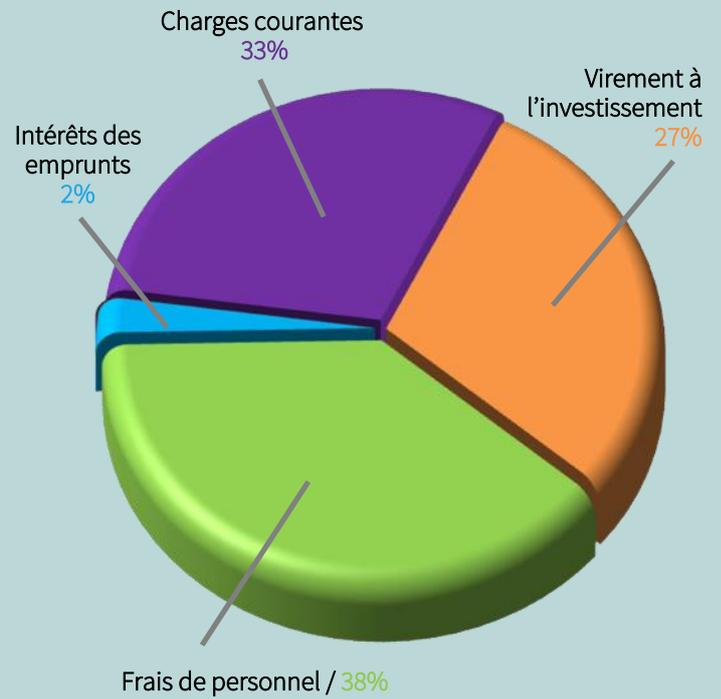


Compte administratif 2020

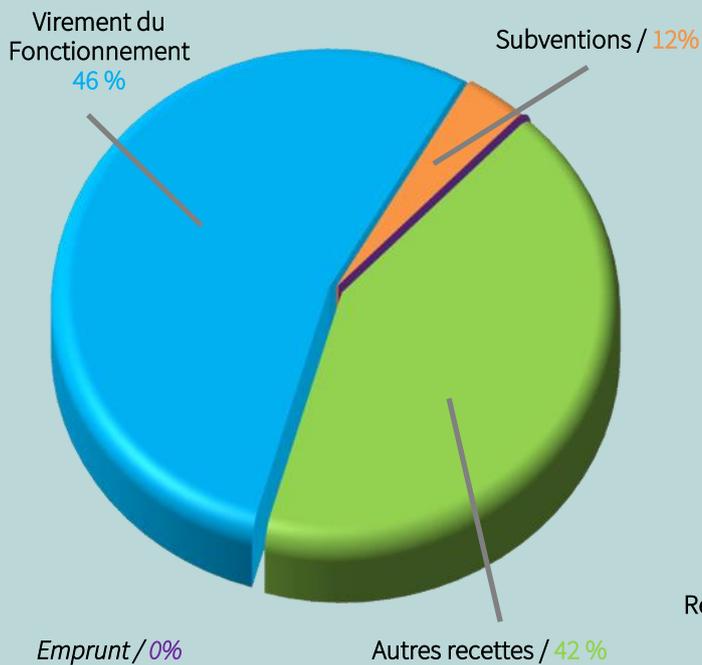
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



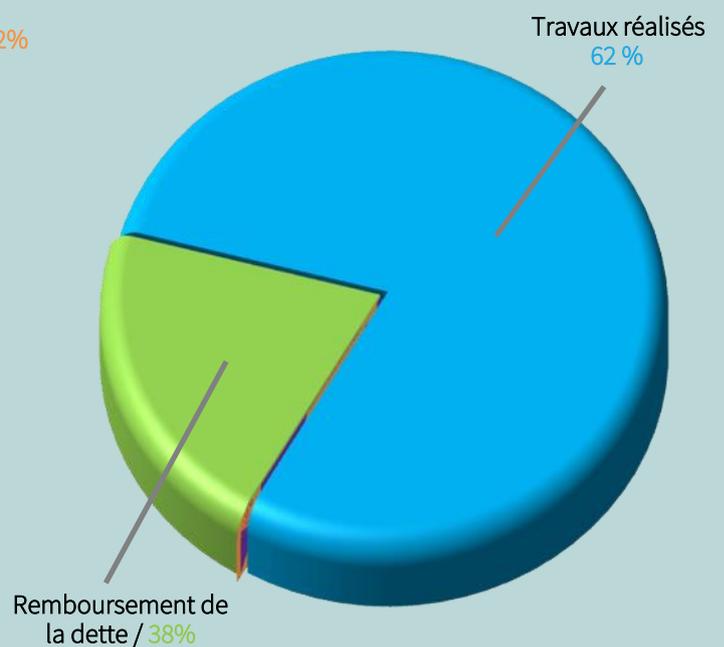
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Focus sur le bilan énergétique de la commune

Pour la commune, la ligne 60612 du bilan « énergie/électricité », a été budgétée pour 28 000 euros en 2021. Cette ligne budgétaire, une des plus importantes du budget de fonctionnement, enregistre en réalité deux postes distincts : l'éclairage public et la consommation en énergie des bâtiments communaux.

Eclairage public (fournisseur EDF Collectivités)

Le changement des puissances de l'éclairage, en conformité avec les évolutions législatives, avec remplacement des ampoules anciennes par des éclairages LED, initié par la municipalité précédente et repris dans les budgets de la nouvelle équipe municipale a permis de réduire régulièrement la facture.

Ainsi de 12 023 euros en 2018, puis de 10 937 euros en 2019, le coût total de l'éclairage rural s'est élevé à 9 543 euros en 2020.

Le rapport annuel fourni par le prestataire BOUYGUES ENERGIES SERVICES permet de bénéficier d'une analyse très précise des 12 sites répertoriés sur le territoire de la commune et de mesurer l'impact des améliorations apportées. Lors des 2 dernières années la facture totale a été réduite de 10% par an.

Aujourd'hui on peut considérer que 60% de l'éclairage bénéficie de LED. Les changements ont surtout concerné les lampadaires anciens (il y avait encore, il y a quelques mois, des éclairages néons dans la commune). Les 40% qui restent, beaucoup plus récents (moins de 10 ans), ne permettront pas, lors de leur passage en LED, de réaliser des gains identiques.

Dans notre région on estime qu'un lampadaire reste éclairé 3 200 h par an, soit en moyenne, près de 9h par jour, le tout orchestré pour ARPAILLARGUES, par 13 horloges astronomiques, programmées en fonction des variations de l'horloge universelle. Depuis cette année la municipalité a décidé d'expérimenter un éclairage

solaires sur AUREILHAC. Les premiers constats sont très encourageants et devraient entraîner rapidement une seconde expérience.

Eclairage des édifices publics (fournisseur ALTERNA)

Une étude comparative des principaux prestataires réalisée il y a 3 ans a permis de choisir le fournisseur ALTERNA depuis juillet 2020, après avoir été servi par Total énergie les années précédentes.

En 2020, la facture totale avait été très en retrait du fait de la non fréquentation de la salle polyvalente et du stade pour raison COVID.

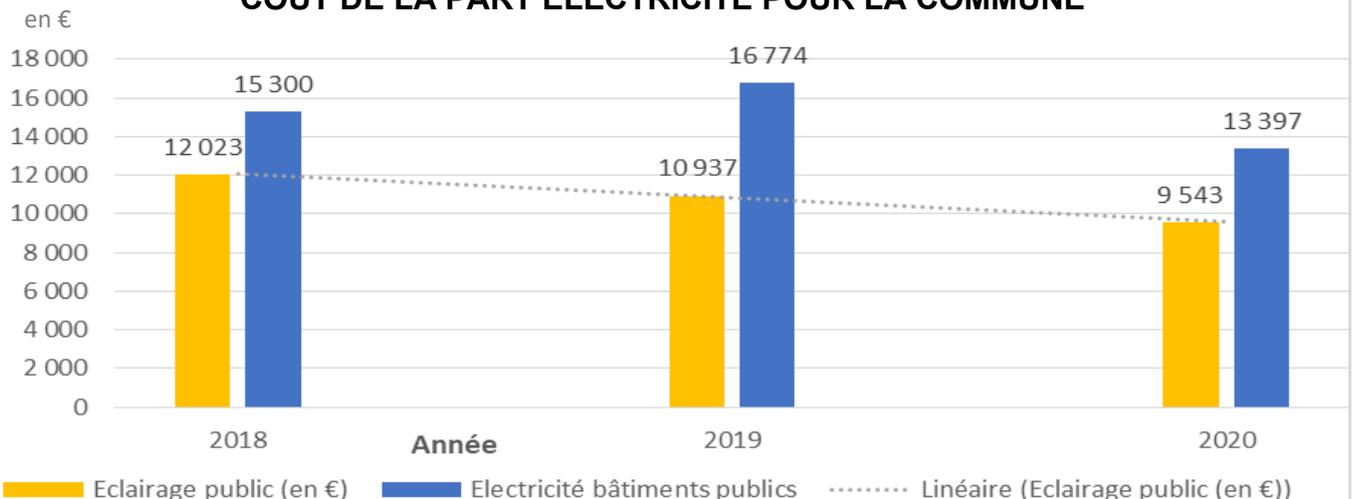
Point au 22/10/2021 :

Salle Polyvalente	1 361.31 €
Ecole	4 445.78 €
Temple	99.32 €
C T M	1 000.02 €
Horloge beffroi *	141.13 €
Stade	674.91 €
Centre médical **	3 179.85 €
Mairie	2 171.49 €
<i>Total</i>	<i>13 073.81 €</i>

* *Horloge Beffroi : Enregistre la consommation de l'horloge mais également la consommation des caméras de surveillance branchées sur le beffroi.*

** *Pour le centre médical, la mairie règle le prestataire tout au long de l'année. En fin d'année un état récapitulatif de la consommation est adressé pour règlement à tous les locataires du centre médical, au prorata de la surface occupée par chacun d'entre eux. Cette situation a été mise en place lors de la construction du centre, avec un seul compteur installé sur le site.*

COÛT DE LA PART ÉLECTRICITÉ POUR LA COMMUNE



UN REGARD SUR L'EAU

Boire local, un geste écoresponsable

Sur la commune d'ARPAILLARGUES, le coût de l'eau du robinet distribué par le SIVOM, est de 1.36€ le m³ pour les 15 premiers m³ utilisés et de 1.52€ pour les m³ supplémentaires. Ainsi un litre d'eau revient à moins de 2 cts maximum. C'est le produit alimentaire le plus contrôlé.

Eau en bouteille ou eau du robinet, laquelle est la moins chère ?

L'eau en bouteille est beaucoup moins économique : son **prix** au litre est en moyenne de 0.50 € (eau minérale et de source). Cela constitue un véritable budget annuel : plus de 270 €/personne sur une consommation de 1.5 litre par jour.

Cela produit également 10 kg de déchets par an et par personne. Cette eau a parcouru plus de 300 km en moyenne pour arriver dans votre verre et seulement 49% des bouteilles sont actuellement triées et recyclées.

Enfin 1/10ème est la quantité de pétrole contenue dans une bouteille en plastique pour sa production.

LA QUESTION « L'EAU-GIQUE » : au fait, pourquoi paie-t-on ?

La ressource en eau est gratuite à l'état naturel, mais elle n'est pas pour autant potable.

Le prix de l'eau du robinet correspond à l'ensemble des services nécessaires pour la capter, la traiter, la rendre potable, la distribuer et la dépolluer, 24h/24, 7j/7j.

Votre facture finance aussi les investissements liés, par exemple, à une nouvelle station de dépollution des eaux usées ou aux renouvellements de canalisations.

En France, selon le principe de "l'eau paie l'eau" et contrairement à d'autres pays qui peuvent faire supporter une partie de ces charges par les impôts, toutes les charges des services d'eau et d'assainissement sont supportées par la facture d'eau.

À ARPAILLARGUES et AUREILHAC

Cette facturation se présente en deux avis distincts, la consommation réglée directement au SIVOM de COLORGUES, et pour ceux qui bénéficient de l'assainissement collectif, à la mairie. Des mesures spécifiques sont appliquées aux habitants qui détiennent un forage (qui doit être impérativement déclaré).

La commune consomme également de l'eau et 11 points répartis sur l'ensemble du territoire, enregistrent le niveau de la consommation des bâtiments publics. Ces points sont situés dans la mairie, le temple, le cimetière, l'école, la salle polyvalente, le poste réservé aux agriculteurs vers l'ancienne gare, rue des mûriers pour le parc, le stade, rue basse pour le centre médical et les logements communaux.

La facture globale 2021 s'élève au budget à 9 599 €, dont un peu plus de 6 200 € pour le seul compteur du stade.



L'ENVIRONNEMENT

Réduire, Trier, Valoriser nos déchets. On a tous à y gagner !

Les coûts de traitement de déchets n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années et 2020 a enregistré une hausse vertigineuse du prix de la tonne traitée, puisqu'elle est passée de 96 € à 140 € HT, soit 46 % de hausse, représentant une augmentation 1,81 point de TEOM.

AUGMENTATION DE LA TEOM

(Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Dans notre secteur, c'est la communauté de communes qui perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), pour financer la collecte et le traitement des déchets ménagers des 34 communes qui composent son territoire.

La TEOM est calculée sur la base du foncier bâti. On applique un taux sur la base d'imposition de l'habitation. Le taux est fixé par l'intercommunalité en fonction du budget nécessaire pour gérer ses déchets.

Le taux de la TEOM a été fixé à 13.10 % cette année (12.10 % en 2020) pour répondre à l'augmentation constante du coût de traitement des déchets.

Grace au tri sélectif, les taux de valorisation sont significativement supérieurs à la moyenne départementale. La collecte sélective en Uzège-Pont du Gard représente une moyenne de 95 kg/an/hab. alors qu'elle est de 77 kg/an/hab. dans le Gard. Les résultats de **valorisation** au sein des déchèteries sont aussi très bons, grâce à des partenariats locaux avec les communes, les acteurs du monde agricole et de l'industrie, près de 2 000 tonnes, soit près de 10 % de la production de déchets au cours de l'année 2020 ont pu être détournées dans un strict respect environnemental. Le « tout » aux ordures ménagères est une idée aujourd'hui révolue sur la commune. Chaque année heureusement le constat s'améliore et les gestes de tri progressent avec la simplification et l'harmonisation des consignes de tri.

Le tri des matières recyclables est le premier moyen à la portée de

chacun, le plus simple et le plus efficace, pour réduire le volume des ordures ménagères.

Le coût de traitement des déchets en cause ?

De plus, la taxe générale sur les activités polluantes va passer de 24 €/t en 2019 à 65 € HT/t en 2025. Il est donc fondamental, pour limiter l'augmentation du taux de Teom généré par l'évolution des coûts de traitements, de poursuivre les efforts de valorisation.

Pourquoi cette augmentation ?

- Des aménagements et investissements importants sont nécessaires pour traiter ces ordures.
- Les exigences sanitaires et environnementales sont croissantes.
- Le volume des déchets ménagers est en constante augmentation.
- Pas de recette face au coût de service...

Plus d'infos : www.sictomu.fr

Comment freiner l'augmentation de cette taxe :

Pour protéger notre environnement, pour respecter les directives européennes et pour maîtriser le coût d'élimination de nos déchets, **4 gestes simples sont à accomplir :**

1. **Utiliser les colonnes de tri** pour déposer le verre, les papiers et les emballages recyclables (bouteilles plastique, sacs plastique, briques alimentaires, boîtes de conserve, canettes, les petits cartons).

2. **Aller à la déchèterie pour les encombrants ou toxiques** : gros cartons, bois, métaux, gravats, végétaux, batteries de voiture, piles, téléviseurs...

3. **Utiliser son composteur individuel**, si l'on est équipé ou à demander au SICTOMU, pour les déchets biodégradables : épluchures de fruits et légumes, sachets de thé, coquilles d'œufs, marc de café, feuilles mortes...

4. **Déposer le RESTE (RESidus des Tris Effectués) dans votre bac individuel** ou dans une colonne enterrée destinée au RESTE avec des sacs noirs fermés.

Vos déchets suivent ainsi le bon chemin !



L'URBANISME

Des dossiers importants à venir

Révisions allégées en cours ou à venir du PLU

Trois procédures de révisions allégées du PLU seront prochainement instruites.

- Une première étude sera consacrée au déclassement d'une partie de terrain du Parc municipal, pour la réalisation d'un bâtiment destiné à l'agrément des promeneurs et manifestations locales (Salle de rangement, WC et espace buvette).
- La seconde étude traitera de la construction de logements pour favoriser le maintien des seniors autonomes dans le village. « Vivre en parfaite autonomie et partager à plusieurs des moments de vie et de retraite » pourrait résumer cet espace.
- Enfin, afin de transférer dans un lieu mieux adapté et moins impactant pour le paysage, d'une activité de BTP plus une activité de broyage de déchets verts, une analyse des secteurs protégés de code de l'urbanisme et identifiés dans le PLU sera effectuée dans un but de définir des règles adaptées pour leur protection.

Le permis d'aménager du lotissement « Font Clarette » a été accordé

Déposé le 5 août 2021, puis complété le 15 septembre 2021, le permis d'aménager du lotissement Font Clarette a été accordé le 2 décembre 2021. Conformément à l'avis de l'architecte des bâtiments de France, afin de garantir l'insertion du projet de lotissement dans le contexte bâti et paysager du monument protégé, il conviendra de respecter les points suivants : une couronne végétale (haies vives avec arbres de hautes tiges) sera plantée en bordure des

voies, ainsi que sur les parcelles, permettant ainsi de créer un écran végétal et d'atténuer l'impact des constructions.

Le nombre maximum de lots constructibles autorisés sera de 37 avec une surface de plancher maximale constructive sur l'ensemble du lotissement de 7740 m².

Le lotissement sera réalisé conformément aux dispositions définies dans les plans et le programme des travaux.

Ce projet a tenu compte des recommandations des différentes autorités (département, communauté de communes, ENEDIS, SIVOM, ...) ainsi que des observations des requérants. Par rapport au projet initial, le nombre de lots a été revu à la baisse, le cheminement des voies a été modifié, le nombre de places de stationnement augmenté, les accès sur la route R622 améliorés, le sens de retournement vers le chemin Marcel Mazel repensé...



COMPLÉMENT AU RAPPORT DE PRÉSENTATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU 13 OCTOBRE 2017 CONCERNANT LE DECLASSEMENT DE 337 HA D'ESPACES BOISÉS CLASSES

M. le Maire informe le public que le dossier qui vient compléter le rapport de présentation initial du Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du 13 octobre 2017 (et complété par délibération du 29 novembre 2019), et qui vient motiver les raisons tenant au déclassement de 337 ha d'espaces boisés de la commune compte tenu des lacunes évoquées par la cour administrative d'appel de Marseille, accompagné d'un registre destiné à recueillir toutes observations **sont mis à disposition à la mairie d'Arpaillargues et Aureilhac** du 10 décembre 2021 au 25 janvier 2022, aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public (mardi et jeudi de 8h30 à 12h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h), **ainsi qu'en Communauté de Communes Pays d'Uzès** aux jours et heures d'ouverture (lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h). **Les informations sont disponibles sur le site internet de la commune** (www.arpaillargues-aureilhac.fr) et une correspondance peut être adressée à M. le Maire en mairie ou par mail. **Une réunion publique d'information aura lieu le 14 janvier 2022 à 17h** en salle polyvalente d'Arpaillargues (sous réserve de la situation sanitaire).



Mise en place d'un STOP au niveau du temple afin de laisser la priorité à la rue du temple.



Réalisation de plaques de numéro de maison par un artisan potier du village et offerts aux habitants.



Rénovation de l'éclairage public : grand rue et rue du temple



Rénovation de l'éclairage public : éclairage solaire à Aureilhac et parking du stade

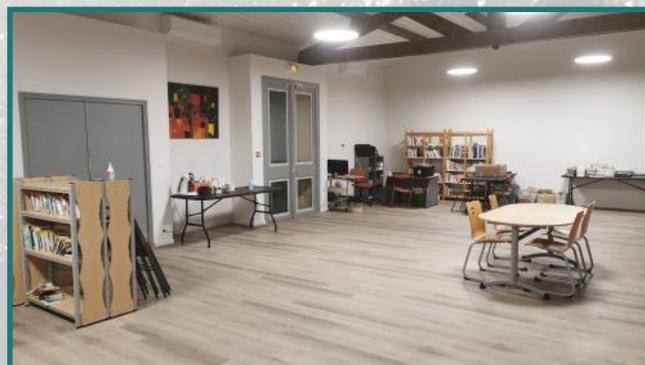


Pont du chemin du Pré de Miere

en 2021



Installation d'un défibrillateur à l'école primaire Françoise Dolto



Travaux de réaménagement et de mise en accessibilité de la future bibliothèque (salle polyvalente).



Fin des travaux au « petit jardin » (Parc Charles de Gaulle) et ouverture au public



Création d'un parking public au stade (déplacement du portail d'entrée et installation de pare-balls).



Entretien, taille sanitaire et abattage d'arbres (quand nécessaire) de différents secteurs.



Grand'rue - route d'Uzès : Plantations dans le virage devant le Parc.



Nettoyage, débroussaillage puis recalibrage du fossé nord entre le chemin Cantarel et de la Barboye.



Remplacement de luminaires à l'école et au stade par des modèles à LED.

LES TRAVAUX en 2021



Travaux d'entretien des fossés et des abords de chemins à l'aide d'une épareuse (mairie et entreprises privées).



Chemin du Pré de Miere : revêtement en concassé aux abords du camping.



Aureilhac : Ancien chemin d'Alès à Blauzac - revêtement tri-couche sur l'ensemble du chemin.

Illuminations de fin d'année...

Nous n'avons pas eu de chance cette année avec les illuminations de Noël puisque deux jours après leur mise en place, un camion de Moussac a arraché la guirlande située vers le temple, avec quelques dégâts pour le crépis d'une maison. Le constat a été établi mais cela ne remplacera pas la guirlande pour les fêtes de cette année.



Travaux route départementale 622 (rue du temple et chemin de la Gare)

LE JOURNAL DE LA CULTURE

Point d'étape sur la bibliothèque

Boostée par le plan de relance, qui proposait des aides importantes pour financer les investissements, la transformation de la bibliothèque municipale a rapidement été inscrite au programme des projets de la nouvelle municipalité.

En projetant de déplacer cette bibliothèque, jusqu'alors installée au premier étage de la mairie, dans la salle polyvalente, beaucoup plus fonctionnelle et bénéficiant du parking de la place de la liberté, les élus ont souhaité relancer une activité en sommeil.

Aujourd'hui les travaux ont été réalisés par des artisans de la commune, avec la rénovation

du sol, des murs et le changement de la climatisation.

Les portes et fenêtres ont également été repeintes et le système informatique modernisé. Un stock de nouveaux livres a été acheté pour les enfants, les ados et pour les adultes.

Malheureusement au niveau calendrier, les exigences des autorités de tutelle et surtout le retard pris dans l'octroi de subventions, nous obligent à revoir nos prévisions d'ouverture.

Si les conditions sanitaires le permettent, celle-ci est désormais programmée au 15 février 2022.

Appel à candidatures et proposition de dénomination (avant le 20 janvier 2022)

Dans le cadre des permanences que les responsables de la bibliothèque vont proposer aux habitants de la commune, le renforcement par des bénévoles est nécessaire. Toutes les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou candidater sur contact@arpaillargues-aureilhac.fr

Nous invitons également la population intéressée à nous transmettre des idées de nom pour cette bibliothèque, en adressant également les propositions à contact@arpaillargues-aureilhac.fr. Toutes les suggestions seront étudiées et le conseil municipal, en référence à l'article L 2121- 29 du code général des collectivités, décidera au final entre les différentes propositions remontées.



Calendrier des manifestations début d'année 2022

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

- 22 janvier : Soirée dansante « association les Capitelles »
- 26 janvier : Ludothèque. Jeux intergénérationnels, 14h à 17h
- 4 Février : Accueil nouveaux arrivants
- 6 Février : Loto, Club FC2A
- 12 Février : Nouvel an chinois, Fil de Soie

La roue tourne...

Le 5 février prochain, la 4ème étape de la 52ème édition de l'**Etoile de Bessèges** devait traverser le village lors de l'étape: Saint-Hilaire-de-Brethmas - Le Mont Bouquet de 145km. Une dernière réunion avec les organisateurs nous a obligé de faire modifier l'itinéraire et en venant de Garrigues, le peloton partira sur BOURDIC avant de revenir sur UZES par la D22. Tout ceci est dicté par le retard pris par les travaux du carrefour de la mairie. Pour voir passer les coureurs, les passionnés de la petite reine pourront se déplacer vers le carrefour de Blauzac, vers AS CODES ou vers le carrefour vers UZES.

Annulation : En raison de la situation sanitaire en cours, les vœux du Maire prévus le 7 janvier 2022 sont annulés. Le repas des aînés offert par la municipalité (prévu le 15 janvier 2022) est reporté à une date ultérieure, non arrêtée à ce jour.

MANIFESTATIONS 2021

Rétro en images

Les événements culturels ont largement été commentés dans la précédente édition du MAG. Retour en images sur les animations estivales 2021 et sur les dernières manifestations de l'année.



Repas villageois 13 juillet : Avant la pluie, solidarité de tous pour rentrer les tables dans la salle polyvalente.



Repas villageois 13 juillet : La place de la liberté affichait complet



Marché nocturne le 20 août : Une fréquentation soutenue tout au long de la soirée



Journée des associations le 5 septembre : le plaisir de se retrouver



Journée des associations le 5 septembre : Une salle polyvalente trop petite....



Journée du patrimoine le 19 septembre : Un groupe dans la cour du château



Balade dans le cadre « Aide aux aidants » le 25 octobre : Prêtes pour la balade



Journée Ludothèque 3 novembre : Journée intergénérationnelle que la CCPU a jugée très encourageante au niveau fréquentation par rapport à ce qui se passe dans d'autres communes de la communauté.



ART'PAILLARGUES le 12 septembre : On profite du soleil pour flâner dans la rue du château très fréquentée



Fête des confitures le 3 octobre : Malgré l'alerte météo, les recettes ont été échangées à l'appel de « La Zébrine »



Halloween 31 octobre : A l'appel de l'APE, forte mobilisation des enfants.

MANIFESTATIONS 2021

Commémoration du 11 novembre - Pour ne pas oublier

Après 2 années particulières, la commémoration du 11 novembre a été célébrée dans la ferveur du souvenir, en présence de nombreux habitants du village.

Il y a 103 ans, l'armistice était signé, marquant la fin de la guerre.

Gérard DAUTREPPE, accompagné du 1^{er} adjoint Henri LIMOUSIN, de Dany LEMAHIEU adjointe à la culture, de Bernard MOLOT adjoint délégué et de plusieurs conseillers municipaux, Cyril MANGEON, Cécile JEANMONOD, Jean-François MARTINELLI, Bruno BARLIER et Frédéric CHARRIERE, donnait lecture du message de la ministre déléguée, Geneviève DARRIEUSEC, avant de déposer une gerbe sur le monument aux morts et de citer les noms de tous les disparus du village lors de la grande guerre. La partie discours s'achevait par l'énumération des noms des militaires morts en 2021 dans l'exercice de leur mission.

Avant de déposer chacun une rose devant le monument aux morts, les enfants de l'école DOLTO accompagnés du directeur Sidi HADOUJ et de Florence GIL, institutrice, ont entonné une vibrante marseillaise, avec une émotion palpable. Après la cérémonie, tout le monde se retrouvait sur la place de la mairie où un vin d'honneur était offert par la municipalité.



Commémoration du 11 novembre : Le maire ouvre la cérémonie.



Commémoration du 11 novembre : Les élèves de l'école DOLTO se préparent pour chanter « la Marseillaise ».



Commémoration du 11 novembre : Moment convivial autour d'un vin d'honneur devant la mairie.



Commémoration du 11 novembre : Dépôt d'une rose par chaque enfant.

Forte mobilisation pour le TELETHON le 4 décembre

Cette année, le TELETHON a pu renouer avec le terrain, et a retrouvé un niveau de dons proche de celui enregistré en 2019. En réinvestissant le village, l'édition 2021 a été une réussite malgré les conditions atmosphériques incertaines et les mesures sanitaires imposées. Lancé par le club de foot FCAA, dans le sillage du dynamisme de Xavier DEL PILAR son président, ce rassemblement a été très bien préparé avec l'adhésion de plusieurs associations de la commune ce qui a donné un esprit de fête et de convivialité à la journée. Le foot avait lancé les hostilités dès le matin, avec au final la victoire des jeunes locaux, avant la dégustation de la paella préparé par le restaurant l'Univers. Plusieurs activités dans la salle polyvalente allant de la danse au bridge en passant par la belote ou par un tournoi de tennis de table relevé, les responsables de l'APE assurant l'intendance avec les crêpes et des boissons chaudes ou froides. Important succès de la marche initiée par l'APTAA, l'après-midi, avec une trentaine de courageux pour découvrir les arbres remarquables situés sur la commune avant la mise en place des loupiotes sur le muret du parc municipal, pour respecter le thème de l'édition de cette année, « la lumière ». Cette journée de partage au profit de la recherche contre la myopathie aura permis de récolter plus de 1600 €.



TELETHON le 4 décembre : Xavier DEL PILAR à l'origine de cette belle réussite.



TELETHON le 4 décembre : Le tennis de table a fait le show.

Marché de Noël le 5 décembre

Après une année d'interruption l'an dernier, l'APE a relevé le défi en organisant cette nouvelle édition du Marché de Noël. Dès le matin, malgré une température négative les organisateurs ont installé les différents stands pour accueillir dans les meilleures conditions les différents exposants. L'après-midi plus destiné aux enfants de l'école Française DOLTO permettait de rencontrer le père Noël venu recueillir les lettres des petits et de quelques grands. Une réussite totale pour les responsables de l'APE.



Marché de Noël le 5 décembre : Des stands très colorés pour cette nouvelle édition du marché de Noël.



Marché de Noël le 5 décembre : Les enfants ont eu une belle surprise...

LA VIE SCOLAIRE

PROJET RECYCLAGE EN ÉQUIPE

Au début, on a fait 4 équipes pour construire des objets avec des matériaux recyclables.

On a utilisé du carton, des pailles, des bouchons, des bouteilles, des rouleaux de papier, des cure-dent, de la colle, du scotch, des feutres et de la peinture.

On a fabriqué un dinosaure, un chat, une chenille et un train. Nous avons eu des problèmes pour coller les wagons, pour fixer la queue, pour la tête du dinosaure car elle tombait souvent.

On a eu des bouchons qui ne tenaient pas donc on les a remplacés par des ronds découpés dans du carton et coloriés. Nous avons aussi eu des difficultés pour accrocher la tête de la chenille.

Certaines équipes se sont bien entendues et d'autres moins bien parce qu'on n'était pas toujours d'accord. Nous avons aimé peindre et coller.

Nous avons aussi aimé terminer notre travail.

A la fin, nous étions tous fiers de notre construction.



SORTIE AU THÉÂTRE

Mardi 5 octobre, la classe de maternelle a pris le bus pour aller au théâtre du Cratère à Alès. C'est déjà un grand plaisir de s'installer dans le bus ! Nous avons assisté au spectacle "RUMBA SUR LA LUNE".

Nous avons été émerveillés et nous avons beaucoup applaudi ! Quelle joie de retrouver le chemin du théâtre !



CHEZ EMMANUEL

Vendredi 1er octobre, en route pour chez Emmanuel ! Emmanuel nous a expliqué comment il presse le raisin pour faire du jus. D'abord, il coupe les grappes de raisin avec un sécateur. Il remplit les caisses de grappes. Puis, il met le raisin dans le fouloir. C'est un outil pour écraser le raisin. On peut aussi écraser le raisin avec les mains et les pieds. Le jus s'écoule. Ensuite, on écrase encore dans le pressoir. Il y a encore plus de jus. Nous traversons la vigne pour aller voir les chevaux et les ânes. Emmanuel a 3 chevaux. Urbain qui travaille dans la vigne. Il tire la charrette avec toutes les caisses remplies de raisin. Il est fort. Puis Titan et Ulysse, ils mangent du foin et dorment sur la paille : c'est la litière. Emmanuel a aussi 3 ânesses : Paprika, Fanette et Pâquerette. Nous avons adoré les caresser, et elles aussi !



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année nous avons pu à nouveau participer à la commémoration du 11 novembre organisée par la mairie. Pour représenter l'école, deux enseignants et une vingtaine d'élèves de l'école ont fait le déplacement pour ce moment de recueillement. 4

Après un rapide discours de M. le Maire et le respect de la minute de silence, les enfants ont chanté la Marseillaise et ils ont déposé un rose rouge au pied du monument aux morts. Ensuite, nous étions conviés à partager un moment de fraternité autour du verre de l'amitié offert par la commune.



CHORALE DE NOËL

A l'occasion du marché de Noël du dimanche 5 décembre organisé par l'association des parents d'élèves à la salle polyvalente, les élèves ont préparé des chants de Noël à l'école la semaine auparavant. Ils ont répété avec leurs enseignantes mardi, jeudi et vendredi de 12h50 à 13h20 afin d'être prêts pour le grand jour. Devant un public venu en nombre, les élèves ont délivré un doux moment joyeux malgré la fraîcheur du temps.



SORTIE AU THÉÂTRE

Le théâtre de l'Odéon, à Nîmes, nous a accueilli ce jeudi 9 décembre matin. Nous avons assisté au spectacle « Suzette project » avec la classe de CM1/CM2. La pièce raconte la cyber-enquête d'une petite fille, Suzette, sur les autres enfants et leurs différents modèles familiaux, grâce à une mise en scène dynamique, poétique et au talent des 3 actrices. Les sujets ont intéressé les enfants : le harcèlement, les familles monoparentales, homoparentales... Il y avait des moments drôles et tristes aussi. C'était une sortie réussie.



SORTIE AU THÉÂTRE

Vendredi 10 décembre, les classes de maternelle et CP/CE1 sont allées au théâtre Bernadette Lafont à Nîmes.

Les classes ont assisté à un concert de musique classique : Le voyage de Monsieur Schubert.

Un acteur raconte l'enfance de Franz Schubert, accompagné de musiciens qui jouent des œuvres de Schubert. On a vu sur scène un pianiste avec 5 autres musiciennes (violin, alto, violoncelle). Ensuite un ténor a entonné plusieurs chansons.

A la fin, tous les spectateurs ont participé à une petite chorégraphie sur l'air de « La Truite ».

Nous sommes rentrés ravis mais bien fatigués pour certains.



VISITE A EMMANUEL

Mardi 14 décembre, les classes de CE2-CM1-CM2 ont rendu visite à Emmanuel Pédeneau.

Les enfants ont vu les trois chevaux, Ulysse, Urbain et Titan ainsi que les ânes : Paprika (16 ans), ses filles Pâquerette (7 mois) et Fanette (6 ans) et Coquelicot (10 jours).

Ils ont appris que les chevaux pouvaient peser 1000 kg. La gestation de l'ânesse dure 12-13 mois. Les ânes sont des mammifères et les enfants ont vu les ânes téter leur mère. L'allaitement dure 8 mois environ.

Emmanuel nourrit ses ânes avec de l'herbe et du foin.

Il se sert des ânes et des chevaux pour faire de l'équithérapie, avec des enfants, des malades de l'hôpital...

C'était une sortie très réussie. Nous reviendrons voir Emmanuel et ses animaux travailler dans les vignes en 2022.



RECENSEMENT

Du 20 janvier au 19 février 2022

La commune va réaliser du 20 janvier au 19 février 2022, le recensement de ses habitants. Placé sous la responsabilité de l'Etat, ce recensement permettra d'actualiser les informations de 2016 et de déterminer la population légale d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC. 7000 communes de moins de 10000 habitants sont concernées, chaque commune dans cette catégorie est recensée tous les 5 ans. **La participation de tous est essentielle** et si elle est rendue obligatoire par la loi, c'est avant tout **un devoir civique simple** et utile à tous.

Qu'est-ce que le recensement de la population ?

Le recensement organisé en collaboration avec l'INSEE, direction régionale d'Occitanie pour notre secteur, permet de chiffrer le nombre de personnes qui vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

A quoi ça sert ?

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, de ces chiffres découle la participation de l'Etat à son budget (dotation globale de fonctionnement). Le recensement sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires et à déterminer les moyens de transport à développer (piste cyclable par exemple ...). Il fournit des informations qui aident les collectivités à mieux répondre aux besoins des habitants. Les associations peuvent également mieux connaître leur public et les professionnels, leur marché.

Le recensement est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun y participe !

Un agent recenseur, muni d'une carte officielle avec photo passera à votre domicile et vous proposera deux possibilités pour vous recenser :

- **Par internet : le recensement en ligne, c'est encore plus simple.** Dans le document déposé dans votre boîte aux lettres, une notice sur laquelle figureront des identifiants uniques de connexion au site, le-recensement-et-moi.fr, ainsi que le détail de la marche à suivre pour effectuer le recensement en ligne. Cette procédure, plus simple, plus rapide et **encore plus confidentielle**, vous évitera une 2ème visite de l'agent car il n'y aura donc aucun document à récupérer, et une économie de papier. **A l'heure actuelle c'est la formule à privilégier.**

- **Sur papier :** il déposera dans votre boîte aux lettres, une feuille de logement à compléter ainsi qu'autant de bulletins individuels que de personnes vivant dans le logement. L'agent devra repasser quelques jours plus tard pour récupérer ces documents dûment renseignés.

Vos réponses resteront confidentielles et conformément à la loi, elles seront transmises à l'INSEE pour établir les statistiques de manière totalement anonyme.

Quand les résultats sont-ils disponibles ?

Les résultats sont authentifiés par décret et diffusés chaque année fin décembre. Les statistiques prennent effet au 1^{er} janvier 2023, remplaçant ainsi les précédentes et sont diffusées sur Insee.fr

Recensement de la population 2022

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet : le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 20 janvier. Vous serez prévenu par votre maire.



Isabelle CHARRIERE et Philippe RAMEZ sont les deux agents recenseurs de la commune.

VILLE PRUDENTE

ARPAILLARGUES lauréate !



Lors du 103ème congrès des maires de France qui s'est déroulé à PARIS, Gérard DAUTREPPE maire d'ARPAILLARGUES et AU-REILHAC a reçu pour la ville, le **label « Ville prudente »**, le diplôme des communes qui s'engagent pour la sécurité.

Depuis de nombreuses années, **l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière.**

Depuis sa création en 1990, le concours des Écharpes d'Or a récompensé plus de 250 collectivités territoriales qui ont œuvré pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la route sur leur territoire. Afin de donner un nouveau souffle à la relation qu'elle entretient avec les collectivités territoriales, l'association Prévention

Routière a décidé de lancer le Label Ville Prudente.

L'objectif de ce label est de **mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières.** Il est symbolisé par un panneau installé à l'entrée des villes labellisées.

La commune fait partie des 117 lauréats de l'édition 2021 de cette association « Prévention Routière », pour les efforts réalisés cette année en matière de sécurité, avec plusieurs démarches réalisées auprès des différentes instances régionales ou départementales pour sécuriser le trafic sur l'ensemble du territoire de la commune.

Après les travaux sur la RD 622 (élaguer les arbres, rogner les racines dangereuses, nettoyer des fossés...), la mise en place du

STOP au carrefour de la mairie, l'installation en cours des radars pédagogiques pour limiter la vitesse dans la traversée du village sont également les éléments mis en avance par l'association.

Lors de leur passage sur la commune les enquêteurs de l'association ont mis en avant des axes de progrès avec principalement la régulation du stationnement anarchique face à la mairie, la signalisation insuffisante pour indiquer les priorités à droite dans le village et la nécessité de densifier le nombre de ralentisseurs.

Une belle récompense décrochée par les responsables de la commune, qui ne comptent pas relâcher ce sujet très important pour les élus.



Gérard DAUTREPPE vient de recevoir le diplôme au salon des maires à PARIS

CALENDRIER ELECTORAL 2022

Dates de l'élection présidentielle et des législatives

L'élection du président de la République se déroulera :

- dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront :

- dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour ;
- dimanche 19 juin 2022 pour le second tour.

pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.



Des soirées de dépouillement en perspective

DONNÉES TOURISTIQUES 2021

C'est dans les locaux du musée 1900 à ARPAILLARGUES que la SPL destination UZES Pont du Gard a présenté le bilan de la saison touristique aux professionnels du secteur, dont plusieurs représentants de la commune. L'occasion de balayer les bilans et de présenter la stratégie touristique de la région en présence de Gérard DAUTREPPE maire, Henri LIMOUSIN et Valérie JACOB adjoints.

Les responsables présentaient dans un premier temps les chiffres clés de la fréquentation. Si 2020 reste une année particulière avec plusieurs périodes de confinement, 2019 servait d'année de référence pour mesurer les évolutions. Nous retiendrons principalement le boom enregistré dans la restauration avec + 25% entre 2019 et 2021, le recul de l'activité culturelle (obligation du

pass sanitaire ?) et surtout le net recul de la fréquentation des groupes. A titre d'exemple le site du Pont du Gard qui avait enregistré 170 000 visiteurs en groupe en 2019 a dû se contenter de 30 000 cette année.

Le profil des touristes de la région et sur la commune a également beaucoup changé cette année avec près de 82% de français, contre 60% en période habituelle, et une fréquentation étrangère différente des années antérieures avec la Belgique en tête. Les touristes français viennent en grande partie de l'OCCITANIE pour 40% devant la région Rhône Alpes, Auvergne et l'Île de France.

Le choc pandémique explique bien sûr ces évolutions mais il faut mettre en avant le choc technologique qui évolue très rapidement et nécessite

une transformation des modes de communication. Enfin le choc sociologique est à prendre en compte avec des réservations de dernières minutes de plus en plus fréquentes.

Ces enseignements sur une activité en pleine mutation ont été très appréciés par les professionnels locaux qui sont prêts à relever ce défi.



CHATS ERRANTS

L'article L. 211-19-1 du Code rural interdit de laisser divaguer sur la voie publique les animaux domestiques comme les animaux sauvages apprivoisés. La prolifération des chats errants est désormais « un combat » pour les communes. Face à cette situation la commune d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC a signé une convention avec l'association « les chats libres d'UZES » et une clinique vétérinaire afin de limiter cette prolifération. Un appel à volontariat avait été lancé, via votre bulletin municipal et c'est une équipe de 5 volontaires qui va prochainement débiter l'action de capture des chats errants.

DANS LE RÉTRO

Rétrospectives et souvenirs

Dans cette page rétro, nous avons feuilleté les archives de la commune et retenu quelques comptes rendus du conseil municipal du siècle dernier avec quelques sujets toujours d'actualité. Premier constat : l'absence de femmes dans les débats...

Séance du Dimanche 22 décembre 1867 à l'heure de midi, nous BELIN Jean, adjoint délégué, le sous-préfet d'UZES, assistés des membres du conseil municipal, sommes réunis pour procéder à l'installation de HUGUET Gaston, nommé maire de la commune en remplacement de M. CHALIER, décédé. Par arrêté du préfet du Gard dont la teneur suit :

« Au nom de l'empereur, le préfet du Gard, vu les articles 2 et 3 de la loi du 5 Mai 1855 sur l'organisation municipale, M. HUGUET Gaston est nommé maire de la commune ».

Celui-ci, debout et levant la main droite « accepte cette fonction et jure fidélité à l'empereur et obéissance à la constitution »

Séance du 14 mai 1871, le conseil municipal s'est réuni pour l'élection du maire et des adjoints, conformément à la loi de 14 avril 1871.

M. Auguste BOUZIGEL, premier conseiller municipal élu a pris place au bureau et a appelé pour remplir les fonctions de scrutateurs, M. Gaston HUGUET, Jacques ESPERANDIEU et Jean BELIN (fils) les trois conseillers les plus âgés. M. David CHALIER, le plus jeune élu du conseil a été désigné comme secrétaire.

Après la remise des bulletins de vote, le dépouillement a donné 8 voix à M. Gaston HUGUET et 2 à M. Jacques ESPERANDIEU. M. Gaston HUGUET a été déclaré maire de la commune.

Immédiatement, il a fait procéder à l'élection de l'adjoint au maire. Au premier tour, Auguste BOUZIGEL a obtenu 5 voix, Joseph BOUQUEIROL 3 et Auguste PORTAL 2. Un second tour a été nécessaire et M. BOUZIGEL avec 7 suffrages a été élu, M. BOUQUEIROL ne recueillant que 3 voix. Les élus ont accepté leur fonction.

Séance du Dimanche 2 Mai 1875

Il est défendu de toucher, d'ébrouer les arbres plantés dans les endroits publics, d'en enlever les buissons qui les protègent, d'y grimper, d'y étendre du linge ou d'y attacher des cordes pour cet usage, et d'y attacher des animaux.

Les cabarets, cafés et débits de boissons ne pourront être ouverts avant le jour et devront fermer à dix heures du soir pendant toute l'année. Il est défendu aux propriétaires de ces établissements de garder chez eux après l'heure prescrite pour la fermeture des personnes étrangères à leurs habitations.

Il est défendu de donner à boire à des personnes en état d'ivresse et de recevoir dans leurs établissements les enfants en dessous de 16 ans, qui ne seraient pas accompagnés par leurs parents.

Fêtes publiques, bals, charivaris

Les bals ou réjouissances publiques ne peuvent avoir lieu à l'avenir qu'avec l'approbation du Maire et dans les emplacements désignés à cet effet. Ces fêtes ne peuvent se prolonger au-delà de l'heure fixée par Mr le maire.

Séance du 13 Mai 1877

Le conseil est entièrement consacré à une lettre reçue par le maire, dont M. Marcel BOUZIGEL, adjoint donne lecture. M. Arthur PRAVENT est nommé secrétaire de séance

En date du 30 Avril 1877, le sous-préfet d'UZES a adressé cette lettre relative à l'emprunt de 1800 francs, que le conseil en date du 29 janvier 1877 a demandé à contracter pour le paiement du solde d'acquisition d'une horloge et de la construction d'une tour. Les participants à cette séance sont les 10 élus ainsi que les 10 personnes les plus imposées de la commune.

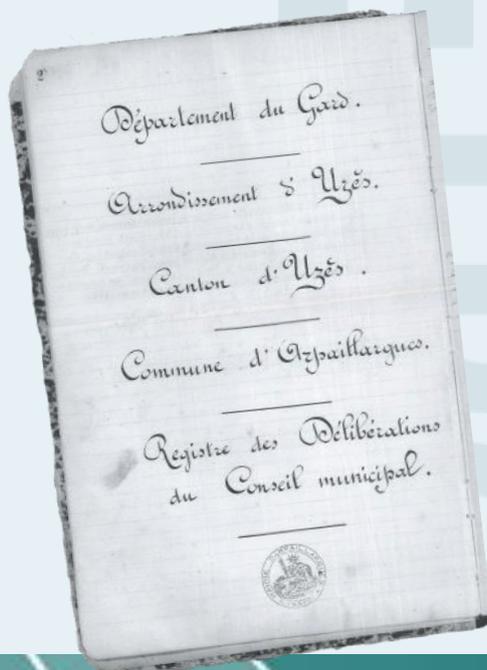
Membres du conseil municipal

BOUZIGEL Marcel
CHALIER David
BOUQUEIRAND Frédéric
PORTAL Auguste
PRADENT Arthur
GUIOT Jacques
BLANCHIER Gaby
MONNIER Joseph
ESPERANDIEU Jacques
HUGUET Gaston

Membres imposés (les 10 plus imposés de la commune)

DELEUZE Charles
CORRENSON Henry
PARSEVAL (de)
VINCENT Gaston
MATHIEU Henry
GENOYER Louis
LACROIX Jean
GINOUC Jean
PERSIT Eugène
BOUQUEIRAND Louis

A suivre....



Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Chères et chers villageois(es)

Voici une nouvelle année qui s'ouvre à nous avec déjà toutes ses belles promesses !

L'envie d'être dans l'action et donc dans la collaboration avec l'équipe majoritaire à été souligné et déclaré à plusieurs reprises. Elle fait écho à nos réclamations constantes d'être, au moins informés sur les affaires municipales dans des délais respectables (ex : documents du dernier conseil municipal reçu 4 jours avant la réunion), au mieux (laissons nous emporter par cet esprit de renouveau) impliqués dès l'origine des projets.

N'ayant pas de réponse coopérative face à nous, l'équipe minoritaire a même proposé une candidate à l'élection au poste de 4^{ème} adjointe : Emeline Ferrandez à bien voulu **tendre une main** forte en symbole : à la fois pour servir de trait d'union entre la majorité et la minorité pour ainsi symboliser une union et montrer une véritable équipe municipale, et en même temps s'impliquer davantage sur ce poste d'adjointe aux affaires scolaires en proposant de mettre à profit toutes ses compétences. Outre le fait qu'il s'agissait bien d'une élection démocratique, nous aurions espéré que les votes reflète le bon sens et l'ouverture d'esprit... Le résultat, quoiqu'un peu surprenant, nous a bien fait comprendre que ces prochaines années vont être teintées d'un vaste sentiment d'inutilité et d'impuissance. Mais gardons une note d'espoir et faisons le vœux que si nous ne sommes pas entendus de leur côté, nous trouvions une oreille réceptive du vôtre...

Bonne et heureuse année à vous tous ! Que cet élan de solidarité citoyen de cette fin d'année se poursuive et trouve bon chemin dans notre village en 2022 !

Bruno Barlier
Marielle Cloquemin
Frédéric Charrière
Emeline Ferrandez



COMPTE-RENDUS

Les décisions du Conseil Municipal

Vendredi 26 février 2021

- ◆ COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET PRINCIPAL
- ◆ AFFECTATION DU RESULTAT 2020 DU BUDGET PRINCIPAL
- ◆ COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2020 – ASSAINISSEMENT
- ◆ AFFECTATION DU RESULTAT 2020 DU BUDGET ASSAINISSEMENT
- ◆ PRESCRIPTION DE LA REVISION AVEC EXAMEN CONJOINT DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.), NE PORTANT PAS ATTEINTE AUX ORIENTATIONS DEFINIES PAR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD), DEFINITION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITES DE LA CONCERTATION
- ◆ CONVENTION DE TRANSFERT DE GESTION POUR L'AMENAGEMENT RD622
- ◆ DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES LA REGION OCCITANIE POUR LES TRAVAUX AMENAGEMENT DE LA RD622
- ◆ ECHANGES ET VENTES DE TERRAINS
- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE
- ◆ SUPPRESSIONS ET CREATIONS DE POSTE
- ◆ TABLEAU DES EFFECTIFS
- ◆ PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS
- ◆ INSTAURATION D'UN FORFAIT MOBILITE DURABLE

Vendredi 9 avril 2021

- ◆ TAUX IMPOSITION TAXES FONCIERES 2021
- ◆ TARIFS MUNICIPAUX
- ◆ BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE
- ◆ BUDGET PRIMITIF 2021 DU SERVICE ASSAINISSEMENT
- ◆ TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLAN LOCAL D'URBANISME A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'UZES
- ◆ SUPPRESSION ET CREATION DE POSTE
- ◆ TABLEAU DES EFFECTIFS
- ◆ MARCHE NOCTURE
- ◆ DENOMINATION DES VOIES

Vendredi 21 mai 2021

- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT (DRAC) POUR LES TRAVAUX DE LA BIBLIOTHEQUE
- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT (DRAC) POUR LE MOBILIER DE LA BIBLIOTHEQUE
- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT (DRAC) POUR L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE
- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DU GARD POUR LE MOBILIER DE LA BIBLIOTHEQUE
- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS
- ◆ DEMANDE DE SUBVENTION POUR RENOVATION DU LAVOIR ET D'UN PUIS REPERTORIES AU PETIT PATRIMOINE – PROJET LEADER
- ◆ CHARGES DE SCOLARISATION ECOLE FRANCOISE DOLTO 2020-2021
- ◆ CESSION DE VOIRIE LOTISSEMENT LE POUS VIEIL
- ◆ SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DES AGENTS
- ◆ TARIFS DE LA REGIE CULTURE

Vendredi 9 juillet 2021

- ◆ APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME
- ◆ APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE VOIRIE RD622, TRANCHE 2
- ◆ SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
- ◆ CONTRATS D'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES
- ◆ RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2020
- ◆ DENOMINATION D'UN CHEMIN

Vendredi 24 septembre 2021

- ◆ LIMITATION DE L'EXONERATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES A USAGE D'HABITATION DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES
- ◆ CCPU - EXTENSION A LA COMMUNE D'ARGILLIERS
- ◆ ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS

- ◆ CESSION AU DOMAINE PUBLIC – LOTISSEMENT LES MELIAS
- ◆ CESSION AU DOMAINE PUBLIC – LOTISSEMENT LA LEVADE
- ◆ CESSION AU DOMAINE PUBLIC – LOTISSEMENT LE SAINT LO

Vendredi 29 octobre 2021

- ◆ DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
- ◆ ELECTION D'UNE ADJOINTE
- ◆ INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE, ADJOINTS, ET CONSEILLERS DELEGUES
- ◆ SUBVENTION CLASSE DECOUVERTE
- ◆ AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE EN PLACE D'UN SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Vendredi 3 décembre 2021

- ◆ COMPLEMENT AU RAPPORT DE PRESENTATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME APPROUVE PAR DELIBERATION DU 13 OCTOBRE 2017 ET MODALITES DE CONSULTATION ET D'INFORMATION DU PUBLIC
- ◆ DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET 2021 DE LA COMMUNE
- ◆ AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022
- ◆ SOUSCRIPTION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE
- ◆ CONVENTION DE DELEGATION DE GESTION DES SINISTRES LIES AUX RISQUES STATUTAIRES
- ◆ SUBVENTION ASSOCIATION DES CHATS LIBRES D'UZES
- ◆ DENOMINATION DE VOIES PUBLIQUES
- ◆ REMBOURSEMENT DEPLACEMENT AU SALON DES MAIRES
- ◆ REMBOURSEMENT DE DEPASSEMENT D'HONORAIRES MEDICAUX

Les délibérations du Conseil Municipal sont déposées en Préfecture du Gard, et peuvent être consultées en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

La mairie et les associations

Aujourd'hui on peut parler de dynamisme des associations de la commune. Pour cela il suffit de constater le planning d'utilisation des équipements mis à la disposition de chacune d'elle pour s'en persuader. Nous avons la chance de bénéficier de la présence de plus d'une dizaine d'associations actives, œuvrant dans des domaines très variés. C'est une chance pour les habitants de la commune qui peuvent découvrir et partager des pratiques sportives, culturelles ou de loisirs mais également pour la collectivité qui sait pouvoir compter sur ce tissu associatif comme partenaire et acteur de l'action publique.

L'ensemble des élus est très attaché à ce mouvement associatif, certains y étant même investis et depuis longtemps. Les associations sont animatrices de la vie locale mais surtout développent le lien social. Pour notre part, nous concevons le rôle de la commune comme partenaire plus que comme simple financeur.

Encore une fois merci à tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour pour faire vivre leurs « assos ». L'écoute et l'accompagnement que nous leur apportons est le moyen de leur témoigner notre reconnaissance.

En 2021, sur proposition de l'adjoint aux finances, les subventions ont été maintenues au même niveau qu'en 2020, malgré des dépenses limitées pour les associations en raison du COVID. Un geste apprécié par plusieurs présidents qui ont fait part de leur reconnaissance.

Amis des Danses du Monde

L'association créée il y a 20 ans regroupe 3 activités :

- **Les danses du Monde ou danses traditionnelles** : le mardi de 18h à 20h.
- **Le Pilate** : le mardi de 20h à 21h.
- **Les danses de Salon** : le mercredi de 20h à 21h.

Les danses du Monde sont animées par Bérangère et Michel MARTIN.

Le Pilate et les danses de Salon sont animés par Léa GLASS, professeur de danses diplômée.

Les membres de l'Association se sont réunis le 16 novembre 2021 pour dresser le **bilan de l'année 2020/2021**. Cela a été une année blanche, compte-tenu des problèmes liés au COVID19.

Il n'y a pas eu d'ateliers de danses, quelques cours de Pilate ont pu se faire car peu de participants, ailleurs.

Nous avons eu la grande tristesse de perdre une de nos danseuses Liz, présente depuis la création de l'association. C'était une personne discrète, très cultivée, qui s'intéressait à tout, avec un grand sens de l'humour et une énorme gentillesse. Elle nous manque beaucoup.

Pour cette année 2021/22, nous avons repris les activités avec les consignes en vigueur.

Nous allons **programmer un ou deux stages sur un week-end**, en espérant que la situation sanitaire nous permettra de finaliser ces projets.

Le **mardi 22 février**, nous fêterons le poète Ecossais BURNS. Ce jour là, nous aurons le plaisir d'accueillir le frère de Liz, Alan ainsi que son épouse Anne, très heureux à l'idée de partager ces moments avec nous. Alan s'entraîne déjà pour lire les textes du poète en VO, et des membres de l'association se feront un plaisir de lire les traductions ou autres poèmes qu'ils auront choisis.

Toutes les propositions sont les bienvenues : chants, musiques, saynètes... La soirée est toujours très conviviale et l'ambiance au top. Et nous finissons toujours par des danses Ecossaises.

Dans l'immédiat, nous nous préparons à participer au Téléthon organisé sur Arpaillargues par plusieurs associations, le samedi 4 décembre 2021. Nous serons de 10h à 12h à la salle polyvalente pour une initiation aux danses traditionnelles.

Nous avons de nouveaux adhérents en ce début de reprise des activités.

Le montant de la cotisation annuelle reste inchangé : 15€ par personne ou 25€ pour un couple.

Nous remercions Monsieur le Maire et la municipalité pour la mise à disposition de la salle pour nos activités et manifestations.

Association Pacte pour la Transition d'Arpaillargues et Aureilhac

L'Association Pacte pour la Transition d'Arpaillargues et Aureilhac a participé, au cours de l'année 2021, aux commissions extra-municipales et organise des rencontres publiques depuis fin septembre 2021.

Activités en 2021

Nous avons pu faire part de nos propositions en commissions extra-municipales selon les 3 principes fondamentaux sur lesquels notre collectif et la mairie se sont engagés :

- **Sensibilisation et formation à la transition** envers le public, dont élus et agents communaux
- **Co-construction de la politique locale** et suivi des engagements du pacte
- **Intégration des impacts à long terme** et de l'urgence climatique et sociale.

Malgré les restrictions sanitaires, nous avons pu réaliser plusieurs actions :

- **Création de notre site d'information sur internet** (www.aptaa.org), sur lequel chacun et chacune peut y apporter ses idées et contributions pour construire une commune plus éco-

logique, solidaire et démocratique ,

- **Plantation des graines** mellifères au parc
- **Participation au développement du marché** du groupement de producteurs
- Participation à la **journée des associations** avec l'organisation d'une sortie botanique
- Participation à l'initiative « **Territoires d'expérimentation** » en Uzège, visant à promouvoir et accompagner les démarches collectives vers les transitions, en liens avec les acteurs du Pays d' Uzès (collectivités , associations, élus, citoyens, acteurs économiques)
- **Participation au téléthon** avec organisation d'une balade avec l'association La Zébrine, pour faire découvrir les arbres remarquables de notre commune.

Projets pour l'année 2022

Nous prévoyons plusieurs activités :

- Des **conférences publiques** avec des intervenants spécialisés :
 - ◇ « **La responsabilité sociale et environnementale des entreprises** » : c'est une démarche et une norme que la collectivité pourrait exiger lors de ses appels d'offres ou de

mandes de travaux

- ◇ « **Le nucléaire, un enjeu de l'élection présidentielle** »
- ◇ « **La démocratie participative au village et au delà** »
- Un **nettoyage de printemps** qui commencera par une pratique de Qi Gong au parc (avec l'association Le fil de soie) suivi du nettoyage de la nature jusqu'à Coste Joulène
- La **Fabrication de composteurs individuels** en bois de récupération (palettes) : à ce sujet nous avons proposé à la municipalité que notre association APTAA soit référente du projet de compostage collectif sur la commune, en lien avec le SICTOMU
- Un **atelier de fabrication** de produits de toilettes et cosmétiques naturels
- Une **promenade repérage** des plantes sauvages comestibles
- Une **gratiféria et troc aux plantes**
- La **journée de la transition** qui peut inclure plusieurs ateliers dont le recyclage créatif des cartons, toutes les suggestions sont les bienvenues ...
- La **Fresque du climat** (jeu collaboratif favorisant la prise de conscience des enjeux climatiques).

Pour tout contact et information : contact@aptaa.org



LA VIE ASSOCIATIVE

La société de Chasse, l'indépendante

A l'assemblée générale de début de saison, le bureau de la société de chasse devait être renouvelé.

Son bureau se compose désormais comme suit :

- **Président : Jean-Luc COLLIN**
- **Trésorier : Guy SIVEL**
- **Secrétaire : David PEREZ**

Le nombre de chasseurs sur la commune d'Arpaillargues reste stable. Il apparaît que la majorité des adhérents sont domiciliés à Arpaillargues. Quelques actionnaires résident dans les communes avoisinantes.

Nous rappelons que la chasse dans le département du Gard n'est pas autorisée LES MARDIS et LES VENDREDIS.

La chasse du Petits gibiers dans le bois est autorisée tous les jours (sauf Mardi et Vendredi). Par contre, dans la plaine, chasse uniquement autorisée LES JEUDIS, LES DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS.

Chasse et régulation des sangliers : Elle se pratique les samedis, les dimanches et jours fériés

Pose des panneaux : Il est rappelé que lorsqu'une battue est organisée, les panneaux ATTENTION BATTUE sont placés pour la signaler. La pose de ces panneaux n'interdit pas le passage des autres usagers de la nature : Vététistes, randonneurs et autres.

Cette saison, une **centaine de sangliers** a été prélevée sur la commune d'Arpaillargues. Cela a permis de réguler la population. Nous avons pu constater qu'il n'y a pas eu de dégâts importants cette année.

Durant l'intersaison, la société de chasse intervient **dans l'entretien des chemins** : débroussaillage des chemins privés et communaux dans le but d'éviter la fermeture du bois. Cela permet aussi la protection contre les incendies avec l'ac-

cès plus facile aux pompiers.

Des miradors (environ une vingtaine), construits par les chasseurs, ont été installés sur la commune.

Nous remercions la mairie pour l'adduction d'eau à la cabane des chasseurs qui était d'une réelle nécessité :

- ⇒ Nettoyage des ustensiles de la découpe
- ⇒ Hygiène des locaux
- ⇒ Eau accessible pendant la période de fermeture des gabarits

Pour ce printemps, la section petits gibiers va réaménager les garennes existantes et repeupler en lapins.

Il apparaît que la population de lapins, chaque année, est décimée par les nombreuses maladies.

Nous constatons que depuis l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et l'enherbement des vignes, lièvres et perdreaux sont de plus en plus nombreux.

Bravo et Merci aux efforts faits par les agriculteurs.

Le bureau de la Société de chasse l'Indépendante et l'ensemble des chasseurs vous souhaitent une bonne année 2022.

Le Président,
Jean-Luc COLLIN

Lors d'une battue sur la commune d'Arpaillargues, Denis Mazel et son sanglier de 117 kgs. Il était accompagné de Dorine, jeune chasseuse descendue de Savoie avec sa meute d'une vingtaine de chiens. Félicitations à tous les 2.



L'association de Parents d'Elèves Les Mille Pattes

Les Mille Pattes mobilisés pour l'école, les familles et le village !

Début janvier 2022, l'APE apportera à l'école deux chèques pour un total de 8000€ :

- L'un permettra à une trentaine d'enfants, les plus grands, de découvrir ensemble la spéléologie et beaucoup d'autres activités **pendant cinq jours, à Méjannes le Clap**.
- L'autre à une **danseuse professionnelle** de faire entrer dans la ronde de cette activité tous les enfants de l'école, de 3 à 10 ans.

De supers souvenirs pour la vie et le résultat de deux ans de mobilisation pour les bénévoles de l'APE.

Car le principal objectif de l'APE est bien **d'accompagner l'équipe éducative** et les enfants dans leurs projets d'activités. D'où des actions comme le **Marché de Noël** ou le **Vide Grenier** qui, avec leurs stands, leur tombola, leur vente de gâteaux ou leur buvette permettent de rassembler les sommes nécessaires. Et il en faut des heures à étaler des oreillettes ou à organiser

des ventes de sacs pour rassembler 8000€ !

En cette fin d'année 2021, nous venons juste de clôturer le marché de Noël : le pari était risqué entre situation sanitaire complexe, contrôle du pass, météo incertaine et jeunes parents à l'agenda chargé mais nous l'avons fait !

Les oreillettes n'étaient pas parfaites, les visiteurs moins nombreux mais une belle équipe de parents a répondu présent, la tartiflette était copieuse, les enfants ont répété leurs chants pendant deux mois, nous avons inauguré les nouveaux locaux de la bibliothèque... et le père Noël nous a fait une super visite !

En plus, nous avons pu, la veille, participer avec nos crêpes, notre vin chaud et les loupottes des enfants à la journée de **soutien au Téléthon**, faisant un peu le lien entre parents, enfants et les autres associations du village pour un beau moment de rencontres.

Car c'est bien l'idée de rencontre qui sous-tend toutes les actions de l'APE : **rencontre et amitiés entre parents** qui, pour beaucoup arrivent sur le village ; rencontre des enfants aussi avec les différents

lieux du village, comme le 31 octobre dernier, lorsque des troupes d'enfant-monstres ont envahi les ruelles du vieux village, le lotissement de Maguelone ou les bois de Fontèze dans **la nuit d'Halloween**, découvrant des rues dans lesquelles ils se promènent rarement, surtout la nuit !



L'an prochain, les déguisements devraient être à nouveau de sortie pour accueillir **M. ou Mme Carnaval** au stade ; **les œufs cachés au parc pour Pâques** ; le **vide-grenier** organisé en mai ou juin au stade ; et **la fin de l'année scolaire fêtée** en juin... en restant bien sûr ouverts à toute proposition de nouvelle activité par les familles.

Le bureau de l'APE - Ana, Annahita, Béatrice, Christelle, Émeline, Estelle, Gabriel, Mélanie et Mylène.



LA VIE ASSOCIATIVE

Les Capitelles

Après cette longue période de pandémie, venez nous rejoindre et partager des bons moments avec **notre Association « LES CAPITELLES »** :

à la Salle Polyvalente :

■ **de la gymnastique pour les séniors** : destinée à des personnes valides et/ou en fauteuil : assouplissements musculaires et articulaires, travail de l'équilibre et de la mémoire, étirements, relaxation... Cette discipline dispensée depuis maintenant plus de 6 ans compte de nombreux adhérents hommes & femmes.

■ **de la gymnastique douce** : assouplissement, remise en forme, bien être & entretien. Le bienfait de ce cours n'est plus à démontrer : pour preuve les adhérentes qui viennent 2 fois/semaine depuis de nombreuses années.

■ **de la gymnastique tonique** : renforcement musculaire, souplesse, tonicité sont dispensés lors de ce rendez-vous hebdomadaire. Certaines enchaînent même gymnastique douce et tonique !

Tous les cours (les lundi & jeudi) sont dispensés par un professeur diplômé et **sont destinés aux hommes et aux femmes** de 17 à... 80 ans et plus !

Les horaires sont les suivants :

⇒ **gymnastique séniors** : le lundi de 15 h à 16 h

⇒ **gymnastique douce** : le lundi de 16 h 15 à 17 h 15 & le jeudi de 17 h 15 à 18 h 15

⇒ **gymnastique tonique** : le lundi de 17 h 25 à 18 h 25 & le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15.

Renseignements : **Bernadette SOUCHAY au 06.87.24.52.95**

■ **des entraînements de tennis de table** tous les vendredis soir de 20 h 30 à 22 heures.

Renseignements : **Bernadette SOUCHAY au 06.87.24.52.95**

A la salle du bar, à côté de la mairie :

■ **du bridge :**

ce jeu de cartes, de type jeu de levées, consiste à comptabiliser le nombre de levées réalisées. Il se pratique avec un jeu de 52 cartes, par quatre joueurs, opposant deux équipes composées de 2 partenaires. Le bridge est accessible à tous et privilégie la mémoire et la tactique. Les joueurs débutants sont acceptés et le club assurera un apprentissage aux volontaires.

Venez nous rejoindre tous les lundis

et un mardi sur deux de 14 h à 18 h.

Renseignements : **Francis VINCENT au 06.16.85.32.16**

2 dates à noter dans vos agendas :

■ Une soirée musicale est prévue à la salle polyvalente. La date retenue est **le samedi 22 janvier 2022** et le thème de cette année sera **le Carnaval !** A vos déguisements ! Comme chaque année, un très joli cadeau récompensera la plus belle tenue.

■ Un déjeuner **le dimanche midi 22 mai 2022.**

Inscrivez ces 2 dates sur vos agendas et venez nous rejoindre !



Le Club ARPAGUS

Après une année 2020 très particulière, l'association a essayé de reprendre le cours normal de ses activités en 2021, tout en respectant les différentes mesures sanitaires imposées. Les activités dans la salle polyvalente n'ont pu reprendre qu'à partir du début octobre mais le club a maintenu plusieurs animations depuis l'été.

Ainsi dès le 1^{er} juillet, la **dégustation des cuisses de grenouilles** au Penedis de St Germain de Calberte en LOZERE a véritablement lancé notre année. Après l'été, **sortie de deux jours au Puy en Velay à l'Hôtel des lumières**.

Nous avons ensuite renouvelé nos organisations habituelles avec le 24 octobre notre **traditionnel repas dansant** dans la salle polyvalente et le 26 octobre la présentation des produits de **Lacaune par la Maison de JEANNE**. Le **loto du 21 novembre** a été une très belle réussite avec 178 participants dans une excellente ambiance.

Nous avons cependant quitté pendant 4 jours ARPAILLARGUES pour un **séjour sur la Costa Brava** du 8 au 11 novembre qui a permis à tous de profiter d'un environnement exceptionnel et d'un hôtel de qualité.

L'association a également participé à la **journée des associations** et apporté son concours pour l'organisation du **TELETHON**.

Ce résumé de 6 mois d'activité démontre la vitalité du club ARPAGUS dans le sillage de Lucrèce BARTHELEMY et de Georges PIERRE.



La Compagnie de l'Ours

Ca y est c'est reparti !

Après un épisode covid déstabilisant et difficile pour la compagnie, nous avons dû interrompre nos représentations de « TOUT UN CINEMA » et remplacer la pièce.

Les six comédiens de la troupe ont enfin trouvé leur auteur et une nouvelle pièce. Humour, originalité, suspens, et tout et tout...!

De quoi régaler, je l'espère, notre fidèle et public chéri du village. Mais chut....! On vous en dira un peu plus bientôt.

La 1^{ère} représentation est prévue à l'automne 2022. En attendant on répète, on répète....!

A bientôt donc.

Nouveau site : lacompaniedelours.fr



LA VIE ASSOCIATIVE

Football Club Arpaillargues et Aureilhac

Enfin 2022... déjà 2022 !?

Difficile de savoir ce que l'on peut espérer de cette nouvelle année tant les deux précédentes nous ont laissés dans la sidération.

2021 a commencé pour notre activité **courant juin** où nous avons pu remettre, une fois par semaine, une séance d'entraînement jusqu'en juillet. C'était, à vrai dire, plus un prétexte pour se retrouver et arriver à créer à nouveau un lien social.

Difficile de remettre en marche une activité associative quand tant d'incertitudes pèsent sur chacun d'entre nous, et que les confinements successifs nous ont retranschés dans un cocon protecteur. C'est le problème vécu par toutes les associations aujourd'hui et nous n'échappons pas à la règle.

La reprise de septembre a été un peu plus compliquée que d'habitude, gestes barrières, Pass Sanitaire, replis sur soi, n'ont pas facilité les interactions sociales. Pourtant, petit à petit, l'envie de se retrouver et de jouer ensemble est revenue. De nouveaux joueurs sont arrivés et d'autres sont revenus. Pas mal de jeunes nous accompagnent pendant les entraînements et parfois nous dépannent sur certains matchs.

Au registre des satisfactions, nous sommes heureux d'avoir été rejoint cette année, à l'occasion **du Téléthon**, par les associations APE les Mille Pattes, APTAA, Arpagus, les Capitelles, Les danses du monde, Mieux Vivre à Arpaillargues et Aureilhac (MVAA) et la Zébrine, pour proposer des activités et répondre à cet élan de générosité national. Notre siège social, le café de l'univers, avait préparé

une paëlla que 80 personnes ont partagée. **Cette union aura permis de réunir la somme de 1620€ au profit de l'AFM Téléthon.**

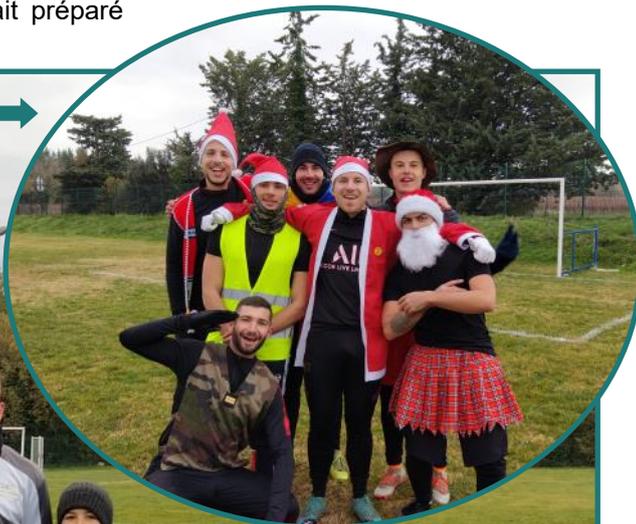
Si les conditions sanitaires le permettent, nous vous proposerons notre **loto le dimanche 6 février à 14h30**. L'appel est lancé à tous les commerçants et entrepreneurs du village pour nous proposer des lots s'ils le souhaitent, leur promotion sera, comme à chaque loto, assurée.

Au nom de tous les joueurs, je tiens à vous souhaiter à chacune, chacun, d'excellents moments de retrouvailles pour ces fêtes, en prenant soin de chacun et en gardant la juste distance, pour que ces moments de partage restent une fête.

Xavier Del Pilar,
Président du FC2A

Equipe vétérans du tournoi

Equipe jeune



Confrérie des Chevaliers de l'Olivier

Il y a 29 ans, le 6 novembre 1992 que naît une association qui s'intitule **Confrérie des Chevaliers de l'Olivier du Languedoc - Roussillon**. Sous la forme d'une association, c'est une organisation dont l'objectif est « d'apporter son soutien au développement de l'oléiculture et au rayonnement de tout ce que représente l'Olivier dans le **domaine de l'art, de la gastronomie et dans le cœur des hommes, de promouvoir la culture et le culte de l'Olivier**, de défendre et de contribuer à mettre en valeur toutes les vraies richesses matérielles et spirituelles qu'ils nous apportent ». C'est avant tout un organisme à vocation amicale autour d'un arbre millénaire et de ses produits, enracinés dans l'ancienne région administrative, maintenant intégrée dans la Région Occitanie.

La Confrérie est parrainée, à sa création, par la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier de Nyons dont elle reprend les traditions et les pratiques. Notamment le but de défendre l'olivier dont l'existence même était menacée après le gel désastreux de 1956. Elle intervient en **assistance aux oléiculteurs** (taille des oliviers, greffes, conduite des oliveraies, etc.) en partenariat avec France-Olive et avec les associations de promotion des huiles

Sur le plan administratif, c'est une association relevant de la loi de 1901, déclarée à la Préfecture Nîmes (Gard), immatriculée au Registre National des Associations sous le n° W343009441, publiée au Journal Officiel du 2 décembre 1992 n° 589. L'association est domiciliée à **ARPAILLARGUES-ET-AUREILHAC (30700)**.

Comme toute association loi de 1901, la Confrérie tient

une assemblée générale qui élit son Conseil d'Administration. Ce dernier désigne un bureau comprenant : Un président (le **Grand-Maître**), deux vice-présidents (dont un **Grand Chancelier**) et un maître de cérémonie, (le **Grand Chambellan**), un secrétaire, (le **Tabellion**), un trésorier ou (**Grand Argentier**). Chaque année, près d'une dizaine de personnalités, venant d'horizons divers, ou des membres de la profession oléicole viennent grossir les rangs de la Confrérie. Pour devenir Chevalier de l'Olivier, il faut être présenté par un parrain. La proposition doit être agréée par la majorité des membres du Conseil d'administration de la Confrérie. Lors de la cérémonie, l'impétrant goûte l'huile et l'olive.

La confrérie est présente dans le tissu oléicole de la région **Languedoc-Roussillon** (maintenant Occitanie) dans les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. Les professions sont largement présentes au sein de cette association: moulins, confiseurs, et producteurs. Dans un but de **promotion de l'olivier**, la confrérie est amenée à organiser des chapitres au cours desquels elle intronise de nouveaux membres méritants du monde de l'olivier. Le Grand Chapitre s'est tenu le 19 septembre 2021 en Camargue, près d'Aigues-Mortes, au Mas de la Comtesse, marquant une nouvelle politique de présence territoriale. L'année 2021 a vu la Confrérie à Bagnols-sur-Cèze, Pignan en septembre puis Bellegarde. Au fil des années précédentes, la Confré-



La confrérie et son Grand-Maître

rie a pratiquement visité la région, du nord au sud et de l'est à ouest. La pandémie a désorganisé les manifestations de l'huile de l'Avent dans différents moulins à huile. Corconne, le 12 décembre 2021, a vu l'intronisation à titre *honoris causa* de Madame Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental du Gard, ainsi que de trois nouveaux Chevaliers.

Notons la participation le 16 octobre 2021 au Grand Chapitre des Xuclatp (Confrérie des Grands Vinaigres) à Saint-Génis des Fontaines (Pyrénées-Orientales, photo ci-après). Là, nous avons été des *tastaires* és-vinaigres et, là, nous avons marqué le mariage de la bonne huile et du bon vinaigre.

A noter que notre Confrérie est membre de l'Académie des Confréries du Languedoc-Roussillon et du Conseil Européen des Confrérie Oenogastronomiques (CEUCO), ce qui lui vaut des invitations vers de destinations lointaines (Solaize près de Lyon). Le Grand chapitre du 19 septembre 2021 a vu la participation d'une vingtaine de confréries dont une de Gerzat (63) et deux de Belgique.

Les projets ne manquent pas pour 2022. **A l'an que ven.**



Madame la Présidente du Conseil départemental goûte l'huile

Les confréries au Mas de la Comtesse (Gard)



LA VIE ASSOCIATIVE

Hip Hip Hop

Rejoignez nous pour des cours de HIP HOP au Top !

HIP HIP HOP est l'association de HIP HOP bien connue dans l'Uzège avec son coach Adil Boulabat.

Les cours sont destinés à tous les enfants à partir de 6 ans et répartis en 2 cours kids ou ados qu'ils soient débutants ou confirmés.

C'est une équipe motivée qui se retrouve dans la salle polyvalente tous les vendredis dans une entente harmonieuse pour se détendre.

Adil BOULABAT leur enseigne les danses HIP HOP mais également les valeurs qui s'y rattachent.

Nous proposons des stages, manifestations locales (Téléthon), participation aux Battles régionales, spectacle de fin d'année et goûters à thème.

Les danseurs HipHipHop ont eu la chance de recevoir le danseur TAI-SUKE, champion du monde venant du Japon pour leur donner 2heures de stage, un beau moment de partage !

Nous nous adaptons bien sur à la situation en suivant les mesures préfectorales et si la salle est fer-

mée, nous proposons nos cours en Zoom .

Un petit rappel des heures des cours pour la nouvelle saison HIP HIP HOP :

- à ARPAILLARGUES les vendredis 17h00 à 18h00 kids ; 18h00 à 19h30 ados.

Une bonne énergie dans ces cours pour ces jeunes danseurs motivés et heureux de rejoindre la

team HIP HIP HOP !

Et parce plus que jamais après ces deux années particulières, on a envie de se faire plaisir et s'exprimer par la danse .

Hip hip hop offre des cours d'essai gratuit pour tous les nouveaux qui veulent rejoindre la team, même en cours d'année.

Email : hiphop.uzes@gmail.com
Page facebook : HIP HIP HOP



AJNA Yoga

Revenir au calme en soi, à l'essentiel.

Comment traverser cette période difficile, obscure de l'hiver et se ré-appropriier sa santé, son corps et son esprit ?

Comment expérimenter le calme, la paix, la clarté d'esprit, le courage, la force ? tout ça sans gadget inutile et cher, sans paillettes, sans masque ?

Lorsqu'on observe la neige sur la colline, on réalise qu'un seul flocon de neige contient à lui seul tout le potentiel d'un immense manteau blanc. Ce flocon constitué d'une structure unique, est déjà prêt à refléter l'éternité de la lumière du soleil. Ensemble les flocons brillent et transforment le paysage de l'hiver et nous apporte la joie de la découverte feutrée et du partage entre amis d'un chocolat chaud. C'est une belle métaphore pour le yoga. Une fois les cellules régénérées, brillantes, on voit la vie différemment ! Venez découvrir votre lumière, votre santé au moyen du yoga (exercices / asanas, respiration / pranayama et méditation active).

Une fois retrouvé cet état lumineux et calme, vous pourrez l'offrir au monde, à votre famille, votre communauté, à votre travail etc... Devenons le changement que nous voulons voir demain ; Apprenons à écouter notre intuition au plus juste de notre sensibilité.

Le yoga participe à une meilleure connaissance de soi, une meilleure santé mais aussi à une évolution de conscience et à la mise en lumière de notre créativité, vibrante, altruiste, etc...

Je vous souhaite un hiver douillet et inspiré, et de belles fêtes de fin d'année.

De tout cœur, Soffi

Au Plaisir de vous rencontrer.

Renseignements au :
06.59.49.20.08 : Sophie Floutier
Courriel : soffiflout@yahoo.com



Art du Producteur aux Consommateurs

L'ADPAC, Art Du Producteur Aux Consommateurs, est une association bénévole dont les membres œuvrent à l'organisation d'événements culturels tels que :

- Marché des créateurs
- Nocturnes des créateurs
- Expositions des arts dans la rue
- Salons du livre
- Café et apéro, ou rencontres littéraires
- Séances de dédicaces en librairies.
- Salons des artisans d'arts

L'association se veut un endroit convivial où tout le monde se partage les infos sur les salons divers, partage les tâches à effectuer afin d'assurer la meilleure organisation possible et forme un réseau d'échange et de partage collaboratif.

Après une année difficile à cause du covid, l'association remercie la municipalité pour lui avoir accordé la présentation « du café littéraire des quatre saisons » tous les deuxièmes vendredi de chaque mois sauf janvier et février et juillet et août de 18h à 20h, suivi d'un petit apéro convivial.

Le vendredi 11 mars, nous présenterons Sylvette Faisandier et **le vendredi 14 avril** Régine Fournon avec une **énorme surprise pour le mois de mai**.

Président : Alain MARTIN, Vice-président : Jacques LAZZARI

Pour toute demande d'informations : adpaconso@gmail.com

Adresse courrier : Adpac - Lot les sophoras 11 clos des vaques 30700 Arpaillargues.

Facebook : ADPAC art du producteur aux consommateurs



Président : Alain MARTIN

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Fil de Soie

En 2021, sombrement commencée, nous avons pu reprendre **la pratique en plein air** dans le parc d'Arpaillargues avec les beaux jours.

L'année s'est achevée sous le signe du plaisir des retrouvailles, avec la **reprise des activités dans la salle polyvalente** dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire un cours d'essai, à tout moment de l'année.

Nos pratiques de santé venant de la Chine ancienne, **sont accessibles à tous**.

Le **Qi gong** (*chi kong*) comporte une grande variété de mouvements qui développe la souplesse, régule la respiration et stimule le système immunitaire.

Le **Tai ji quan** (*tai chi chuan*) mêle l'art martial à la méditation en mouvement et renforce le corps tout en apaisant le cœur.

Horaires des cours

- **Qi gong** : Lundi 18h30-19h45
- **Tai ji quan** : Lundi 19h45-21h15
- **Qi gong** : Jeudi 10h15-11h30

Comme chaque année, nous tiendrons notre AG peu après le **nouvel an chinois** : le 1er février 2022 ouvre l'année du Tigre.

Samedi 12 Février 2022 à 10h, nous proposons avant l'Ag, une **matinée de pratique ouverte à tous, vous êtes les bienvenus !**

En programmation 2022 (dates sous réserve) :

- Stage de printemps : 26-27 mars
- Stage d'été : 30-31 juillet

Contacts

Nadine Piroux, présidente :
04 66 03 89 33
Laurence Linares, enseignante :
06 63 84 02 64
www.lefildesoie.fr
contact@lefildesoie.fr



2022 Année du Tigre



La Zébrine, association de valorisation du patrimoine d'Arpaillargues-Aureilhac

L'année 2021 fut encore riche en découvertes et en partages. Bien que quelques activités furent annulées ou reportées, nous avons tout de même pu programmer et réaliser plusieurs sorties, exposition et ateliers d'intérêt patrimonial.

Les balades et visites

- Mai : **Balade à la Lèqe** à la recherche des Pivoines, Sceaux de Salomon, *Tulipes et Iris sauvages*. En mémoire de notre amie Liz qui aimait beaucoup cette balade et nous l'a faite découvrir.
- Mai : **Le sentier des combes de Nages-et-Solorgues**. Découverte d'un sentier de capitelles, garennes et murs de pierre sèche guidé par les membres de l'association Nages, garrigues et pierres sèches.
- Septembre : **Le Château d'Allègre**. Promenade jusqu'au Castrum de chevaliers et visite guidée par un membre de l'association du château d'Allègre.
- Octobre : **Balade à Saint-Rémy-de-Provence**. Visite de l'exposition *L'Arbre dans la ville* constituée de panneaux graphiques de Gérard Depralon, accompagnée par Martine Lafon, visite guidée du Musée des Alpilles et visites de deux ateliers d'artistes.
- Novembre : **Visite insolite d'Uzès des années 50 et 60** guidée par un Uzétien pure souche, Jean-Gabriel Blanc, au fil de ses connaissances et de ses souvenirs.
- Décembre : **Les arbres remarquables du village** avec le botaniste Yves Maccagno dans le cadre du Téléthon en collaboration avec l'association APTAA.

Exposition et animations

- Juin : **Rendez-vous à l'enclos pour une balade Art Nature**. Tous les créateurs en herbes ont conçu des œuvres à partir d'éléments naturels dans l'enclos de Coste Joulène : multitude de cairns, nichoirs, ribambelles de galles, farandole d'escargots, Harpe du vent en bambous, mobiles immobiles de pierres ... Ces œuvres éphémères ont résisté tout l'été et sont pour la plupart encore présentes.
- Décembre : **Contes de Noël**. Dans le cadre du marché de Noël, trois zébriniens ont raconté des histoires aux jeunes enfants.

Ateliers

- **Pierre sèche** :
- Chantier de restauration des murs autour de l'enclos de Coste Joulène : le dernier dimanche de chaque mois (entre 6 et 10 personnes). Les murailleurs de l'association ont poursuivi et terminé le tronçon prévu du mur du sentier des Conques, ancien chemin d'Arpaillargues à Montaren en face de l'enclos.
- Entretien du sentier botanique des anciens oliviers.
- **Hirondelles** :
- Inventaire des hirondelles d'Arpaillargues : un petit groupe de Zébriniens a continué le recensement des hirondelles de fenêtre du village, transmis au CoGard (Centre Ornithologique du Gard). Ont été dénombrés 39 nids entiers (dont 31 occupés), 26 nids cassés et 44 traces de nids. Effectif légèrement augmenté par rapport à l'an passé.
- Nous avons aussi dénombré 11 nids d'hirondelles rustiques dont 7 nids occupés et 4 abandonnés.

Merci de bien vouloir nous signaler les nids qui sont dans vos granges, remises ou autres pour développer ce dernier inventaire.

6ème Fête des confitures et autres mixtures

Octobre. Le thème de cette année : « Tutti frutti » et une innovation : les lectures gourmandes, pour faire partager des textes savoureux sur les confitures et autres gourmandises. Le temps n'étant pas de la partie nous nous sommes réfugiés dans la petite salle de la Mairie où le public fut plus restreint mais tout aussi gourmand.

Prévisions 2022

L'équipe des murailleurs a décidé de continuer la restauration des murs longeant le chemin faisant face à l'enclos communal de Coste Joulène. Un stage d'initiation pourrait être programmé : toute personne intéressée peut se rapprocher de l'association.

De nouvelles visites, balades et conférences sont déjà programmées, dont certaines avaient dû être reportées : Le Mont Lozère, Beaumes-de-Venise, Avril en balade, Bellegarde, la Camargue, les capitelles de Caveirac, Uzès ... et des conférences sur la sériciculture et sur l'Uzège.

Le programme sera complété lors de la prochaine Assemblée Générale en janvier et communiqué sur le site Internet de l'association (www.zebrine.org) où un espace d'adhésion est ouvert.

Alors, que vous soyez intéressés par le patrimoine, les balades, la confiture ou la pierre sèche, venez nous rejoindre.

Contact : 06 87 20 51 99



St Rémy-de-Provence



Uzès



Balade Art nature

DU NOUVEAU AU VILLAGE

BOULANGERIE LAMBERT... une boulangerie transformée

Depuis le 12 juillet 2021, la boulangerie du village a changé de propriétaire. **Stéphane et Virginie LAMBERT**, originaires de la Marne, se sont installés dans la rue principale.

Après leur expérience à la tête d'une boulangerie importante dans l'Yonne à AUXERRE, ils souhaitent s'installer plus au sud et ont eu un véritable **coup de cœur pour ARPAILLARGUES**, parmi les propositions de fonds de commerce en vente dans ce secteur d'activité.

Très dynamiques, ils ont rapidement personnalisé la présentation du lieu, élargi les heures d'ouverture, 7 jours sur 7 en période estivale. Ils ont également diversifié l'offre en sucré, salé et en pain, sans oublier l'accueil chaleureux qui caractérise le premier contact. Des gougères en passant par les différentes brioches, le chocolat travaillé sous toutes ses formes, ou les macarons à la framboise garnissent une partie du rayon sucré mais le rayon salé évolue également, pour offrir une pause repas différente chaque jour.

Après quelques mois de fonctionnement, les propriétaires sont satisfaits des contacts avec la population locale, en particulier avec les associations du village mais également par la fréquentation de passage. Virginie vous invite à découvrir l'échantillon des spécialités proposées sur le **compte Facebook de la boulangerie LAMBERT à ARPAILLARGUES**.

Les projets ne manquent pas tant à l'intérieur avec des produits de plus en plus variés qu'à l'extérieur où le ravalement de la façade est à l'étude. Tout est fait pour satisfaire au mieux les clients qui chaque jour viennent de plus en plus nombreux, chercher leur pain dans la boulangerie du village.

Un dynamisme qui mérite le détour vers ces professionnels de la boulangerie et de la pâtisserie.

Téléphone : 04.66.22.74.98



LE CAFÉ DE L'UNIVERS... découvrez de nouvelles saveurs



Depuis le 19 mai 2021, le café de l'Univers a ouvert ses portes après une longue fermeture dû au Covid19.

Nous sommes ravis de recevoir les clients du village et faire vivre ce cœur, nous en avons besoin.

Coté restaurant, le chef vous propose une cuisine traditionnelle et raffinée au plat du jour ou à la carte.

Café / Bar / Restaurant / Chambres d'hôtes

12 grand'rue François Mitterrand

Téléphone : 04.34.28.54.44

taxis 2417
Nabais

Une flotte de plus de 20 voitures à votre service...

- Transport TPMP*
- Transport groupe & V.I.P.
- Toutes distances

+33 (0)4 66 22 28 28



TRAVAUX ROUTIERS

951, route de Bessèges
Clairac
30410 Meyrannes

☎ 04.66.24.05.35
☎ 04.66.24.18.86

contact@laupie.fr



PEUGEOT

Ets LABORIE
04 66 22 59 01



36 Avenue de la Gare - 30700 Uzès
contact@laborie-uzes.fr

CL CONFORT LAQLI

**PLOMBIER - CHAUFFAGISTE
SANITAIRE - ZINGUERIE**

Tél./Fax **04 66 22 54 58**
Portable **06 10 01 99 11**

LE SABLAS - 30700 MONTAREN
confort.laqli@orange.fr



menuiserie
ROUSSEL
ebenisterie

Artisan fabricant dans l'Uzège depuis plus de 20 ans

**MENUISERIES SUR MESURE
FABRICATION ET POSE DE MENUISERIES
INTÉRIEURES & EXTERIEURES**

**Bois / Alu / PVC
Neuf & Rénovation**

Route d'Uzès - Arpaillargues
04 66 22 66 18
rousseau.menuiserie@gmail.com
www.rousselmenuiserie.com



Intermarché SUPER

MONTAREN - UZES • Route d'Alès - ☎ 04 66 22 02 50



MARRON.BTP
Travaux publics - Génie civil

Route de Vallon - 30430 BARJAC
Tél : 04 66 24 50 22 Fax : 04 66 24 55 40
Email : marronbtp@marronbtp.fr



Votre magasin de bricolage de Pont des Charrettes 30700 UZES

Heures d'ouverture : Du lundi au samedi de 9h à 19h

weldom
ensemble c'est mieux

☎ 04.66.03.09.10

le plaisir de **Bricoler**
l'envie de **Décorer**
la passion de **Jardiner**



ETAT CIVIL

Naissance

CHEREL Élise	29/03/2021
BAHU Diego	02/04/2021
NOUGIER Eléna	20/08/2021
VOLL Lony	22/11/2021

Mariage

ALLIN Philip et RAIMOND Sarah	14/05/2021
DEMUTH Sara et ESNAULT Julien	24/07/2021
GIMENO Mélissa et DUBREUIL Jérôme	24/07/2021
BEN SAÏD Besma et BENBOUZID Sofiane	31/07/2021
TUDELA Dominique et NAVEILHAN Denys	14/08/2021
CRUCIS Jean-Charles et MOULINE Pauline	20/08/2021
BIANCO Claude et CATHEBRAS Sophie	30/10/2021

Décès

CHAREYRE Jacqueline	24/02/2021
BIANCO Emma	19/08/2021
PAULHAN Yvette	09/12/2021



NOCES D'OR ET DE DIAMANT

La municipalité organisera prochainement une réception en l'honneur des couples qui fêteront en 2022 leur 50ème ou 60ème année de mariage. En raison des événements des deux dernières années, cette manifestation concernera également les couples qui ont fêté leurs noces d'or, ou de diamant, en 2020 et en 2021. Pour les couples concernés, il est impératif de se faire connaître auprès de la mairie ou de s'inscrire sur le site de la commune.


 PONT DU GARD

REVENIR À
L'ESSENTIEL

Naturel & Culturel

PONTDUGARD.FR



T.P.
DURANDEUX

Travaux publics
 Terrassement
 Réseaux
 V.R.D.
 Voirie
 Piscine
 Livraison
 Assainissement
 Location de benne

06.84.20.44.27

contact@durandeuxtp.fr
 www.durandeuxtp.fr


CAFÉ DE L'UNIVERS

DÉCOUVREZ DE NOUVELLES SAVEURS



**CAFÉ / BAR / RESTAURANT
 CHAMBRES D'HOTES**

CHAMBRE DOUBLE : 58 €
 CHAMBRE DOUBLE + LIT UNE PERSONNE : 68 €

**12 GRAND RUE FRANÇOIS MITTERRAND
 ARPAILLARGUES-ET-AUREILLAC 30700**

P : 04 34 28 54 44


Mas de Rey

+ Gîtes et Lodges d'exception
 + Séminaires et conférences
 + Piscine, Sauna et Jacuzzis



 masderey-uzes.com  06 64 58 08 85  30700 ARPAILLARGUES   

Faites
 entretenir votre
 climatisation
 par un
 professionnel



**CLIM
 PROPRE**

Bruno BARRIER
 06 20 52 17 38

www.climpropre.fr 


CHÂTEAU HÔTEL D'ARPAILLARGUES ★★★
 RESTAURANT *Le Marie d'Agout*



30700 ARPAILLARGUES (UZÈS) - Tél.: 04 66 22 14 48
 Fax : 04.66.22.56.10 - arpaillargues@wanadoo.fr - http://www.chateaudarpaillargues.com/

XAVIER DEL PILAR
ARTISAN PEINTRE
 6 impasse Maguelone
 30700 Arpaillargues et Aureilhac
 06 82 61 65 52
 contact@xdp-deco.fr
 www.xdp-deco.fr

Peinture - décoration - aménagements et finitions
 Conseil et réalisation pour la rénovation
 et les travaux d'accessibilité
 du logement
 Peintures NF Environnement,
 chaux
 Revêtements sols et murs,
 plafonds tendus


XDP - DECO
 Artisan de votre déco-confort

 **RÉSEAU**
 proto-energies 

 **RGE**
 **QUALIBAT**

**Artisan Maçon
 depuis 1988**

GUY SIVEL

**CONSTRUCTION NEUVE
 CLÉS EN MAIN
 RÉNOVATION
 PISCINE**

**Tél. : 04.66.75.26.54
 Port. : 06.78.60.19.13**

guy.sivel@orange.fr
 174, Ch. de la jasse - 30700 ARPAILLARGUES

Siret : 348 444 696


**Les Fleurs
 d'Uzès**

Téléphonez,
 c'est réglé ! 

Valérie et Christine
 Maître Artisan Fleuriste 

 5 boulevard des Alliés - 30700 UZES
 04 66 22 15 23

**CAMPING
 ★★★**
LE MAS DE REY



ENTRE CÉVENNES, PROVENCE et MÉDITERRANÉE

ROUTE D'ANDUZE
 30700 ARPAILLARGUES
 Site Internet : www.campingmasderey.com

Tél./Fax.:
 04 66 22 18 27



Un arbre remarquable à Arpaillargues (quartier Camp-Vermeil). Un Cade de 300 ans appelé également le Genévrier oxycedre. C'est l'arbre roi du Gard.